

# LE PEUPLE

ORGANE DU DISTRICT DE MONTMAGNY

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa.

Série B, Vol. I, No 6.

Lévis, 19 mai, 1950.

Editeurs: P. Gros d'Aillon et P.-P. Blais.

## Referendum les 30 et 31 Mai SUR LA QUESTION DE L'AQUEDUC

Les propriétaires fonciers de la ville de Montmagny auront à décider, mardi et mercredi les 30 et 31 mai prochains, s'ils approuvent le projet d'amélioration à l'aqueduc municipal et le règlement d'emprunt au montant de \$485,000.00 pour couvrir les frais occasionnés par ces travaux. Pour une question de cette importance, engageant le crédit de la ville, seuls les propriétaires fonciers auront droit de vote. La liste des votants sera établie d'après le rôle municipal d'évaluation pour l'année 1949, puisque le rôle pour 1950 n'est pas encore homologué. Les résultats du vote seront compilés en tenant compte du nombre des votes et de la valeur imposable des propriétés.

Le bureau de votation, situé dans la salle du conseil, à l'Hôtel de ville, sera ouvert de 8.00 a.m. à 5.00 p.m. les deux jours du referendum.

Voici en résumé les grandes lignes du projet d'aqueduc tel qu'exposé par M. Hervé Gauvin devant un groupe d'industriels réunis à l'hôtel de ville vendredi soir dernier.

I—Construction d'un barrage sur la rivière des Perdrix à un endroit appelé Chute à Caron et situé à environ 7 milles de Montmagny;

II—Pose d'une course d'amenée de 16 pouces de diamètre entre le barrage et la station de pompage actuelle;

III—Installation de trois circuits de distribution dans la ville même:

Le circuit A: Commençant avec un tuyau de 12 pouces, il va rejoindre un circuit déjà existant dans le Quartier Industriel et le remplace par un circuit de 10 pouces pour assurer une plus grande protection à cette partie plus exposée que les autres aux dangers d'incendie.

Les circuits B et C, dans le centre et l'ouest de la ville, seront des circuits de 8 pouces au lieu de 6 pouces tels qu'ils le sont actuellement.

M. Gauvin a aussi expliqué que le projet se conforme aux exigences des compagnies d'assurance-feu et que les citoyens de Montmagny bénéficieraient d'une réduction appréciable dans les primes d'assurance. Répondant à quelques objections, M. Gauvin mentionne que des experts sont d'avis que le forage de puits artésiens n'est pas à conseiller vu le peu de chances de trouver des nappes d'eau souterraines suffisantes pour approvisionner la population. Quant à la proposition

de pomper l'eau du fleuve, l'opération serait plus dispendieuse que le projet actuel parce qu'elle nécessiterait l'installation d'une usine de filtrage dont les frais d'aménagement et d'entretien sont très considérables.

Le secrétaire-trésorier, M. J. René Côté, fit aussi part à l'assemblée de certains chiffres montrant que les revenus de l'aqueduc (suite à la page 12)

### Lettre de la Chambre Junior

LA CHAMBRE DE COMMERCE  
DES JEUNES

Montmagny, Qué,  
Montmagny, le 13 mai 1950.

Messieurs les Membres,  
Conseil de Ville,  
Ville de Montmagny, P. Qué.

Messieurs,

Le conseil d'administration de la Chambre de Commerce des Jeunes de Montmagny a pris connaissance que le Conseil de Ville de Montmagny se présentera prochainement devant les contribuables, afin de leur demander d'appuyer le projet de réfection de l'aqueduc municipal, et que d'après les prévisions, ce projet rencontrera beaucoup d'opposition, vu que le coût en sera assez élevé.

Lors d'une assemblée spéciale du conseil tenue le 11 mai dernier, il fut proposé par monsieur Jean-Paul Beaumont, secondé par monsieur Bertrand Bernier et adopté unanimement que la Chambre offre au Conseil de la Ville de Montmagny de mener une campagne auprès des contribuables, afin de faire connaître la nécessité et les avantages de la réfection immédiate de l'aqueduc municipal.

La Chambre désire donc par la présente vous offrir son concours, afin que vous réalisiez ce projet, et que Montmagny soit doté d'un aqueduc qui réponde aux besoins pressants actuels et futurs.

Dans l'espoir que cette aide pourra vous être utile, nous demeurons,

Vos tout dévoués,  
La Chambre de Commerce des  
Jeunes de Montmagny  
Par André Mercier,  
Secrétaire.

N.D.L.D. — Il serait souhaitable que toutes les organisations à but civique emboîtent le pas derrière la Chambre Junior et appuient d'une façon pratique le projet d'aqueduc tel que proposé.

### Feu chez Toussaint & Frère

Un incendie s'est déclaré mardi après-midi vers deux heures à la manufacture Toussaint & Frère, de St-Jean-Port-Joli. Les flammes ont pris naissance dans un atelier de réparations situé à l'arrière de l'usine et ont menacé de s'étendre à toute la manufacture.

L'excellent travail des pompiers de L'Islet et de St-Jean a permis de (suite à la page 7)

MARINA SVETLOVA



### La Société des Concerts

La Société des Concerts de Montmagny a commencé sa campagne annuelle de recrutement. Le président, M. André Rousseau a confié à M. Roger Boulanger le soin de diriger cette campagne et de coordonner les activités des solliciteurs. Les quartiers généraux ont été établis au magasin Léon Michaud, sur la rue St-Jean-Baptiste.

Nous ne saurions trop recommander à nos concitoyens de s'inscrire comme membre de la société des concerts car c'est la façon la plus efficace pour faire venir à Montmagny et entendre des artistes de première valeur. Tout le monde est en mesure de comprendre les avantages que comporte la Société des Concerts pour le maintien de la vie artistique.

On nous informe que les nouveaux membres de la Société pour la saison 1950-51 pourront utiliser leurs cartes pour assister au spectacle de Marina Svetlova mercredi prochain au cinéma Lafontaine.

## Congrès Régional des Chambres Junior

à L'ISLET les 27 et 28 mai

Les Chambres de Commerce Junior de la région des Alléghans tiendront leur congrès régional annuel à L'Islet, samedi et dimanche prochain, les 27 et 28 mai. Ce congrès se tiendra sous la présidence d'honneur de M. Julien Dumont, de Lévis, président régional et sous la présidence active de M. Gérard Plourde, président de la Chambre de l'Islet. Nous donnons ci-dessous le programme du Congrès de L'Islet:

SAMEDI, le 27 mai:

5.00 P.M.—Inscription au Manoir Rocher Panet.

6.00 P.M.—Souper libre.

8.30 P.M.—Soirée récréative au Manoir Rocher Panet.

DIMANCHE, le 28 mai:

10.30 A.M.—Messe à l'église paroissiale.

(suite à la page 7)

### La Fête des Mères au Richelieu

Le club Richelieu Montmagny a célébré d'une façon spéciale la fête des Mères jeudi soir dernier après un dîner-causerie mixte où le conférencier invité était Mgr Albert Tessier, visiteur des Ecoles ménagères de la province. Le conférencier a fait l'éloge de la mère canadienne-française qu'il a présentée comme une femme de maison déparpillée; il a illustré sa causerie avec une série de projections lumineuses sur la formation des jeunes filles à leur futur rôle de mères et sur l'organisation des cours dans les écoles ménagères de la province.

On remarquait à la table d'honneur outre le président, Me Jos Marineau et son épouse, Mgr Albert Tessier, Mgr Francisco Poras, M.

(suite à la page 12)

### Accidents

Deux ouvriers qui travaillaient à réparer la toiture de la maison du Dr Lavallée, sur la rue St-Jean-Baptiste ont fait une chute assez grave; l'un d'eux, M. L. G. Nicole a reçu des blessures qui ont nécessité son transport à l'hôpital. Son compagnon, M. Antonio Clouston s'en est tiré avec quelques contusions.

Dans la nuit de lundi à mardi, sur la route entre Montmagny et Cap St-Ignace, le jeune Richard, fils de M. Emile Richard a trouvé une mort tragique lorsque la motocyclette qu'il montait est allée s'arrêter sur l'arrière d'un camion chargé de foin et stationné sur la route. La victime a trouvé une mort presque instantanée.

# LE PEUPLE

ORGANE DU DISTRICT DE MONTMAGNY DEPUIS 1900

Publié à Montmagny

le vendredi de chaque semaine par

## LE PEUPLE, Enr.

Direction, administration et rédaction: Pierre-Paul Blais

Paul-J. Gros d'Aillon

64, rue de la Gare, Montmagny.

C. P. 228

Tél.: 73

PREMIER MONTMAGNY

## Leçons pour nous

N.D.L.R.—Les conflagrations de Rimouski et Cabano revêtent pour Montmagny un caractère d'actualité peu ordinaire à l'heure où l'on doit décider par vote populaire d'améliorer le système d'aqueduc pour assurer une meilleure protection contre l'incendie. Pour mettre nos lecteurs en face du problème, nous n'avons cru faire mieux que de reproduire ici un éditorial de M. Gérard Fillion publié dans *Le Devoir* de mercredi le 10 mai. Cet article se passe de commentaires.

La conflagration de Rimouski comporte quelques leçons pratiques.

La première, c'est la nécessité d'une protection adéquate contre l'incendie. Nous savons fort bien que, même avec un corps de sapeurs-pompiers assez nombreux et un outillage de première qualité, la conflagration de Rimouski n'aurait pu être évitée. La mer de fer qui a déferlé sur la ville n'aurait même pu être arrêtée par toutes les brigades de la ville de Montréal. La violence du vent et l'intensité du brasier dépassaient toutes les capacités de résistance.

Mais nous ne pouvons nous empêcher de penser aux centaines de petites villes et de villages de la province de Québec pratiquement dépourvus de protection contre l'incendie. Chaque été, le feu détruit, en tout ou en partie, deux ou trois villages de la province de Québec.

Cette année, le tribut sera encore beaucoup plus lourd. En même temps que Rimouski était ravagé, le centre du village de Sainte-Ursule de Maskinongé était réduit en cendres; hier, une autre conflagration rasait plus de cent maisons et causait pour deux millions de dommages dans le village de Cabano.

Sauf exception comme dans le cas de Rimouski, ces incendies, qui tournent souvent à la catastrophe, sont parfaitement contrôlables au début. Seul le manque de protection contre l'incendie leur permet de tourner à la conflagration.

Le premier élément indispensable à toute protection, c'est un bon aqueduc. Or la construction d'un aqueduc dans un village entraîne généralement des disputes interminables. Tous les rentiers à 300 dollars par année, tous les Séraphins Poudriers, qui trouvent leurs taxes toujours trop lourdes, tous les "contraireux" de la politique municipale font l'unanimité contre le projet. On a beau leur parler de la nécessité d'un approvisionnement abondant d'eau potable et de protection efficace contre l'incendie, rien n'y fait.

Il n'y a que le malheur pour éduquer les gens. Quand un village a subi pour vingt-cinq, cent ou deux cent mille dollars de dommages — de quoi payer un ou deux aqueducs — on se décide finalement à agir. Et remarquons bien qu'un bon aqueduc ne coûte généralement pas un sou. Les seules économies que l'on fait sur les primes d'assurance suffisent généralement à en payer l'amortissement. C'est uniquement par entêtement que les "petits vieux" des villages font une opposition systématique à la construction d'un bon aqueduc.

Le problème est devenu d'une telle envergure qu'on se demande si l'autorité supérieure ne devrait pas, dans certains cas, forcer les municipalités à se prémunir contre l'incendie, même contre la volonté des contribuables. Le service d'hygiène n'hésite pas à imposer aux municipalités de lourdes dépenses pour protéger la santé publique. L'intervention du gouvernement pour forcer les gens à protéger leurs propres biens contre leur propre incurie nous paraît aussi légitime.

## COUPON D'ABONNEMENT

Abonnement:	6 mois	1 an
Canada.....	\$1.25	\$2.00
États-Unis.....	\$1.50	\$2.50

## La participation des travailleurs aux profits de l'entreprise

"Nous estimons cependant plus approprié aux conditions présentes de la vie sociale de tempéré quelque peu, dans la mesure du possible, le contrat de travail par des éléments empruntés au contrat de société. C'est ce que l'on a déjà commencé à faire sous des formes variées, non sans profit sensible pour les travailleurs et pour les possesseurs du capital. Ainsi les ouvriers et les employés ont été appelés à participer en quelque manière à la propriété de l'entreprise, à sa gestion ou aux profits qu'elle apporte". (Pie XI)

Nous voulons vous raconter l'histoire d'une compagnie américaine qui confirme en tous points l'affirmation de Pie XI dans Quadragesimo anno: "C'est ce que l'on a déjà commencé à faire sous des formes variées, non sans profit sensible pour les travailleurs et pour les possesseurs du capital".

Il s'agit de la "Shaeffer Pen Company". Les employés participent aux profits depuis 16 ans. Et à leur usine à Fort Madison, Iowa, 1766 travailleurs jouissent des meilleures conditions de travail possible.

Pour le dernier trimestre de 1949, la compagnie Shaeffer a payé à ses employés des dividendes qui égalent la moitié des salaires distribués.

### Pas de grève à cette usine

C'est en 1934, que l'on a inauguré ce système de participation aux profits: on a commencé à distribuer seulement 4% des profits résiduels aux travailleurs. En 1949, les travailleurs retirent 25.2% de ces profits. Par exemple, un employé dont le salaire annuel est de \$2400 retire en une année des dividendes pour \$612.00. Il est clair que les travailleurs n'ont jamais l'intention de faire la grève ni de laisser leur emploi pour un autre. De fait, le "turnover" du travail n'est que de 3%.

### Des coopérateurs

Conscients de "manger à la même table" que le patron, les employés se cassent la tête pour diminuer le coût de la production et augmenter la productivité de l'usine.

Le président de la compagnie, Craig Shaeffer rencontre régulièrement ses employés et leur donne toujours le chiffre des ventes et des profits réalisés depuis la dernière rencontre; ils discutent ensemble des améliorations à apporter: "Nous n'avons pas de secrets pour nos employés, dit-il et ceux-ci ne sont pas gênés pour nous faire recommandations".

Quand on fait confiance à ses employés, ceux-ci le paient en retour: cette façon d'envisager la communauté de travail d'une entreprise est une chose capable de changer complètement toute la question sociale.

### La solution d'un problème

Beaucoup de gens pensent encore en termes de "rareté". L'abondance de la production fait peur aux industriels comme aux ouvriers; c'est parce que l'industriel identifie toute l'économie nationale avec son propre marché tandis que le travailleur identifie son travail de production avec son seul emploi.

La question des débouchés est un problème qui persiste encore, qui n'a pas encore été résolu en temps de paix (il est à remarquer qu'en temps de guerre, un tel problème

(suite à la page 11)

## Lettre à ma Cousine

Ma chère cousine,

Le temps fâcheux et morne que nous eûmes à supporter cette semaine a eu pour conséquence de paralyser considérablement les énergies au point que je ne sache trop que te narrer des potins hebdomadaires. Mais tout de même soyons justes: si le début de la semaine démontra d'un certain lymphatisme, la fin de la précédente témoigna d'une activité quelque peu fiévreuse. Comme tu le sais, des organisations de bienfaisance avaient organisé une collecte d'objets divers au profit des villes sinistrées de Rimouski et Cabano, laquelle collecte se déroula dans la journée de dimanche dernier. Avec leur générosité coutumière, nos concitoyens avaient littéralement vidé leurs armoires pour venir en aide à nos voisins éprouvés.

La campagne fut donc un vrai succès, mais il a semblé que l'on ait fait preuve parfois d'une certaine précipitation dans le ramassage des dons. Et quel ne fut pas l'étonnement de bon nombre de nos donateurs de voir que l'on avait négligé leur obole. J'en connais qui devant s'absenter avaient laissé sur leur galerie le paquet qu'ils destinaient aux sinistrés, dûment étiqueté et muni des indications nécessaires à en laisser deviner l'usage et qui, de retour chez eux retrouvèrent là où ils l'avaient déposé le ballot de linge. Ce qui prouve au moins, me diras-tu, que nous vivons parmi des honnêtes gens, mais il faut en pareilles circonstances déplorer ces oublis. On m'a cité par ailleurs quelques-uns de nos concitoyens qui entendirent sonner à leur porte dans l'après-midi du dimanche et qui n'eurent pas le temps de venir ouvrir avant que les collecteurs aient disparu du porche.

Mais dans l'ensemble, tout a bien marché, même si ça a marché un peu vite!

Et pour que tu ne sois pas tentée de me taxer de mesquinerie et de médisance, je te quitte sans autre préambule jusqu'à la semaine prochaine tout en demeurant pendant les sept jours à venir, comme pour l'éternité,

Ton dévoué et combien déférent,

Cousin Nicolas.



## CHRONIQUE JUDICIAIRE

### Les conséquences d'une assemblée politique

Les assemblées politiques sont une institution qui devrait disparaître, même en temps d'élection, plus peut-être qu'en aucun autre temps. Telle devait être l'opinion des parties en cause au Palais, mardi dernier, alors que l'hon. juge O. Boulanger, de la Cour Supérieure, entendait une action en réclamation contre une compagnie d'assurance à la suite d'un accident d'automobile.

Voici les faits tels qu'exposés à la Cour: Nous sommes à la fin du mois de juillet 1948, plus précisément le 25, tout juste quelques jours avant la date des élections provinciales. Ce soir-là, il y avait grande foule sur la rue St-Jean-Baptiste; une grande assemblée en faveur de l'un des candidats (qui devait d'ailleurs remporter la victoire) avait été annoncée et devait avoir lieu au Cinéma Lafontaine. Les trottoirs sont larges, mais ne peuvent contenir la foule qui débordait sur la chaussée; la rue est large elle aussi, mais il y a tant de monde qu'une automobile a peine à y circuler.

Une voiture Ford, montée par deux dames et se dirigeant sur Québec, frappe un jeune enfant et le fait rouler sur la chaussée en dépit de la vitesse modérée de l'automobile. On relève le bambin qui souffre d'une brisure de la cuisse et conserve jusqu'à aujourd'hui les traces de cet accident qui semble vouloir lui infliger une infirmité permanente.

On comprend le père qui veut réclamer une indemnité. Toute la question cependant est de savoir qui a raison, du père qui réclame ou de l'assurance qui ne veut pas payer. L'avocat de la défenderesse tend à faire établir par ses témoins que l'accident était inévitable, que toutes les précautions ont été prises par la conductrice de l'automobile et que l'enfant s'est pratiquement jeté sous les roues de la voiture. Les distances doivent être précises et c'est à quelques pouces près que l'on veut déterminer les différentes mesures nécessaires pour étayer la preuve.

Dans tout ce fatras de mesures imprécises que l'on veut faire déterminer aussi exactement que possible, le juge paraît calme et solennel; c'est à peine s'il se départit un moment de sa dignité judiciaire pour s'enquérir de la mine

(suite à la page 8)

# Annonces classifiées

## Abandon des affaires

Notre Vente d'Écoulement se continue toujours. Tout notre stock est à vendre au prix du gros. Bonne occasion pour marchands et clients d'en profiter. Poste de commerce à vendre.

## FOYER DES COUPONS

3, rue Ste-Marie, MONTMAGNY.

## À VENDRE

Poêle à bois à vendre, manufacturé par la Compagnie L'Islet, modèle "Provincial" en très bon ordre. Raison de vente: déménagement. Aucune offre raisonnable refusée. S'adresser à monsieur JOSEPH LANDRY, 3ième avenue, Montmagny.

## Homme demandé

Une splendide ouverture pour tout homme de bonne réputation, âgé de 25 à 50 ans, qui a l'ambition de devenir marchand indépendant prospère. Clientèle établie, gros revenus dès le premier jour. Pas de déboursés. Si vous avez un équipement pour voyager, voici la chance de votre vie. Crédit aux personnes responsables. Nous vous donnons un entraînement complet. S'adresser à la Compagnie J. R. WATKINS, Dépt. 9-M-7A, St-Roch, Montréal, Qué.

## Bel hommage à Mlle Marie-Louise Boutin

D'imposantes funérailles ont été faites mardi le 2 mai à 10 heures, en l'église St-Thomas de Montmagny, à mademoiselle Marie-Louise Boutin, décédée à l'âge de 59 ans, fille de feu M. Philius Boutin, et de feu dame Joséphine Lemieux. Elle était la soeur de M. Edouard Boutin, de Montmagny.

Sa disparition si soudaine affecte une famille avantagement connue et estimée de notre ville et cause de vifs regrets dans le large cercle d'amies que mademoiselle Boutin comptait. De nombreux citoyens dans les rangs desquels figuraient des personnalités en vue, des professionnels, des représentants de différentes firmes industrielles et commerciales avaient pris place dans l'imposant défilé pour escorter la dépouille mortelle et assister aux funérailles.

Portait la croix, M. Georges-A.

## PROPRIÉTAIRES ATTENTION !

Avez-vous des travaux de couverture à faire exécuter? Je suis à votre service pour tous genres de travaux, réparations ou autres. Egalement posage de tuile (caoutchouc, plastic, asphalte, etc.), sur planchers et murs. Aussi vente des matériaux adéquats. S'adresser à

**WILSON GENDREAU**  
R. R. No 1, Montmagny.

## À VENDRE

Un coffre-fort en très bon ordre et récent, à vendre à bonnes conditions. Convientrait particulièrement à une compagnie. S'adresser au bureau de notre journal.

Collin. Les porteurs du corps étaient MM. Alphonse Collard, Alf. Barde, Antonio Bernier, Alex. Leblanc. Quatre enfants de Marie faisaient fonctions de porteuses d'honneur: Milles Marie-Ange Dion, Ernestine Côté, Etienne Michon, Alice Bélanger. A l'église, la levée du corps fut faite par M. le curé Alb. Painchaud, V.F., lequel chanta le service assisté des abbés Gariépy et Labbé, vicaires, comme diacre et sous-diacre. La chorale paroissiale rendit les motets de circonstance. Au départ des salons mortuaires pour l'église, le deuil était conduit par ses frères Edouard et Jean-Baptiste Boutin. Son beau-frère Octave Normand. Ses neveux Jean-Jacques et Rénéald Normand. Ses cousins: Lionel Bélanger, Bristol, Conn.; Damien Dallaire, Leeds St.; William Boutin, Québec; Joseph Lemieux, l'Islet; Alexandre Simonneau, Cap St-Ignace; Georges April, Québec; Edmond Bélanger, Québec; Damien Lemieux, Jules Giasson, Cannot Rodrigue, Odilon Lemieux, tous de l'Islet.

Dans les rangs du cortège on voyait Son Honneur le maire Louis-O. Roy; l'échevin Wilf. Leblanc; Tél. Coulombe, Geo. Hébert, N.P.; Adrien Collin, Gérard Collin, Emile Boulanger, Wilf-A. Ringuet, Florent Legendre, Chs-A. Bergeron, Henri Boulet, T.-A. Fortin, Victor Dufault, Maurice Collin, Edmond Rousseau, Maurice Furois, Sam. Marcotte, Jean-Paul Thibault, l'Is-

## Cinquantenaire des Caisses populaires

1950 marque un des anniversaires les plus significatifs dans la vie du Canada français: la fondation à Lévis de la première Caisse populaire du Canada par le commandeur Alphonse Desjardins.

Les Caisses populaires n'ont pas voulu laisser passer inaperçu un événement de cette ampleur. Aussi viennent-elles justement de rendre public le programme des démonstrations qui auront lieu à Lévis et à Québec du 24 au 27 août prochain.

La grande figure d'Alphonse Desjardins dominera ces fêtes. Elle en sera pour ainsi dire le centre. Ce n'est sûrement pas à tort. De toutes les entreprises canadiennes-françaises d'ordre économique-social, la Caisse populaire est certainement celle qui a connu le plus de rayonnement, qui a contribué le plus puissamment à l'émancipation de la nation, qui a apporté aux classes agricole, ouvrière et moyenne, le plus d'aide et le plus de soutien.

On ne saurait assez insister sur le rôle d'Alphonse Desjardins dans cette œuvre magnifique. Par la fondation de la Caisse populaire de Lévis à l'automne de 1900, il a donné la plus vivante illustration de la valeur et de la fécondité d'une idée mûrie avec sollicitude et réalisée dans un grand esprit de charité, avec la volonté absolument pure de servir ses compatriotes.

Le temps a donné raison à Alphonse Desjardins. Le succès des Caisses populaires en est la preuve

let: Lorenzo Tétu, Québec; Jean-Paul Couture, Québec; Jean-Louis Morin, Québec; M. Rondeau, Québec; Jacques Fortin, Québec; Lionel Roberge, Lévis; Lorenzo Paradis, Québec; Marcel Vallière, Québec; Jos. St-Pierre, Québec; Roch Noreau, Québec; Josaphat et François Jetté, St-Hyacinthe; Raoul Roberge, E.M., Québec; Jos.-D. Vachon, Ste-Hélène; Vilmon Vachon, Valley-Jonction; Geo.-A. Poliquin et Alfred Poliquin, Portneuf; Jos.-C. Charlebois, Montréal; Yves Archambault, Montréal; J.-V. Ghionna, Montréal; L.-E. Méthot, Cap St-Ignace; Jos. Gravel, Québec; Eugène Proulx, Damase Beaudoin, Hervé Gauvin, Adjudor Fortier, William Berger, Philippe Roy, Léon Michaud, Paul Mercier, André-A. Blais, Narcisse Béchard, Raoul Fournier, Raymond Clavet, Marcelin Normand, Roméo Couillard, Laval Paquet, Jean-Paul Boucher, Polydore Guay, Jules Michon, Pierre Després, Wellie Beaumont, J.-Arc. Caron, Armand Proulx, Raoul Lévesque, Auguste Courey, Alonzo Couillard, Omer Lévesque, Ludger Couillard, Geo.-E. Cloutier, Jules Fréchette, Omer Tétu, Désiré Gauthier, Augustin Lamonde, Adélard Leclerc, Louis-Alb. Couillard, Albert Thibault, Laurent Paquet, Joseph Lachaine, Léo Cloutier, Emile Giasson, l'Islet; Armand Côté, Roland Breton, Jean-Paul Beaumont, Maurice Bernier, Amédée Fournier, Armand Boulet, Numa Beaumont, St-Pierre; Damécil Gaumont, Noël Gaumont, Sam. D'Amour; Ls-Phil. Nicole, Philippe Casault, Louis-O. Laberge, Sam. Blanchet, A. Rousseau, etc.

Un très grand nombre de cartes de sympathies, offrandes de messes, télégrammes, tributs floraux, furent déposés sur la tombe de la regrettée disparue.

La Maison Charles-H. Dubé avait la direction des funérailles.

Nous prions tous les membres de la famille affligée par le deuil, d'agréer l'expression de nos respectueuses condoléances.

## Ce qu'on lisait dans "LE PEUPLE"

### En 1900

A Montmagny a été baptisé, le 8 mai, sous les prénoms de Joseph-Stanislas-Laurent, l'enfant de M. et Mme Napoléon Fortier.

Le service des trains de l'Intercolonial entre Lévis et Rivière-du-Loup sera amélioré.

D'après les officiels du recensement, la population du Canada est d'environ six millions d'habitants.

### En 1925

A l'Islet, est baptisé Joseph-Lu-

éclatante. Puisse le congrès du mois d'août, en offrant au public l'occasion de méditer sur la pensée du Fondateur, donner un élan nouveau à l'œuvre maintenant cinquanteenaire.

cion-Martin Lamarre, fils de M. Joseph Lamarre, maire de L'Islet.

A Montmagny, les Chevaliers de Colomb célèbrent le 11 mai le premier anniversaire de leur établissement. Dans une brillante allocution, Me Alexandre Chouinard, Député-Grand-Chevalier, célébra l'oeuvre de la Chevalerie et présenta le conférencier, M. Eugène Chartier.

### En 1940

La Fête des Mères a été célébrée avec éclat à Montmagny. Une conférence-concert a été présentée au public dans la salle de théâtre de l'Hôtel-de-Ville.

Le vote des femmes a été admis par le Conseil Législatif et sanctionné par le lieutenant-gouverneur. Désormais les femmes pourront voter aux élections provinciales tout comme aux élections fédérales.

## LES WAGONS-CHAMBRETTES DUPLEX DU CANADIEN NATIONAL



Idéal pour lire, écrire, jouer aux cartes ou se détendre.



Lavabo et toilettes privés.



Quelle que soit la température désirée, vous l'obtiendrez à volonté.



Un lit qui invite au sommeil se tire facilement du mur, et vous vous couchez quand vous voulez.

...vous permettent de voyager à BON MARCHÉ et le plus confortablement possible LE JOUR ET LA NUIT

A toute heure du jour ou de la nuit, les wagons-chambreTTes duplex du Canadien National vous procurent tout le confort possible et l'intimité d'une chambre à coucher. Leur coût de location est minime: 10% seulement de plus qu'un lit du bas.

Pendant le jour, bien installé dans un fauteuil confortable, vous lirez ou vous vous reposerez tout simplement en contemplant le magnifique panorama qui, par la large fenêtre, se déroulera sous vos yeux. Dans votre chambrette duplex, vous aurez vos propres toilettes et lavabo. Vous contrôlerez vous-même la température de la pièce.

Quand viendra le temps de vous coucher, vous n'aurez qu'à tirer votre lit du mur. Rien de plus simple! et vous dormirez paisiblement dans une chambrette climatisée, sur un lit confortable. Le matin, vous pourrez vous laver et vous raser dans votre propre chambrette.

La prochaine fois que vous voyagerez, renseignez-vous au Canadien National sur ses chambreTTes duplex, qui sont présentement en service entre Montréal - Halifax, Montréal - Toronto,\* Toronto - Chicago, Winnipeg - Vancouver. Elles seront également en service entre Montréal - Chicoutimi vers le 20 mai.

\*Train en commun



**CANADIEN NATIONAL**

# Pour les HOMMES

DEPUIS DES GÉNÉRATIONS LES BONNES

# PILULES MORO

50¢ la boîte ou 3 pour \$1.35

Cie Chimique FRANCO Américaine Ltée, 1566 rue St-Denis, Montréal.



Vous trouverez toujours un GRAND ASSORTIMENT de TISSUS À LA VERGE, CRÊPES, LAINAGES, COTONNADES À DESSINS VARIÉS.

- Patrons Butterick
- Laine Bouquet

**Gérard BOULAY**

rue Saint-Louis, MONTMAGNY



## LE COURRIER DE TANTE ANNIE

J'espère, chères lectrices, que ma chronique de la semaine dernière sur quelques peccadilles dont nous pouvons parfois nous rendre coupables à l'égard de nos maris ne vous a pas attiré trop d'ennuis de la part de votre compagnon de vie. D'ailleurs, le thème de la semaine dernière ne voulait aucunement laisser entendre que le sexe fort est à l'abri de tout reproche



sur cette question. Si nous oublions parfois d'être femme pour être meilleure mère ou meilleure ménagère, nos petits maris ne nous font pas oublier qu'ils sont hommes, c'est-à-dire brusques, catégoriques et incompréhensifs, n'est-ce pas, chères lectrices?

Voici un court examen de conscience que vous pourriez proposer à votre époux, en y allant avec beaucoup de tact et de délicatesse, cependant, si vous ne voulez pas perdre d'avance toute chance d'amélioration de sa part en paraissant vouloir froisser son amour-propre.

Après sa toilette, vous faut-il éponger l'eau qu'il a répandue, ranger son rasoir, chercher les serviettes?

Laisse-t-il tomber la cendre de sa cigarette sur le tapis?

Semble-t-il se deshonorner lorsqu'il vous aide à faire la vaisselle?

Vous fait-il des scènes si le repas est servi avec dix minutes de retard (alors que lorsqu'il est prêt à temps, il retarde toujours à se mettre à table)?

Se fait-il prier pour se raser lorsqu'il n'a pas à sortir?

Met-il toute la maison en émoi parce qu'il se sent un peu souffrant et ronchonne-t-il lorsque, un peu lasse, vous désirez vous coucher un peu plus à bonne heure?

Vous cite-t-il en exemple la bonne ménagère qu'est Madame sa mère?

Révèle-t-il votre âge lorsque vous n'y tenez pas?

Lorsqu'il rentre tard d'une réunion, vous réveille-t-il pour vous parler de cette réunion?

Ronfle-t-il?

Cela l'ennuie-t-il vraiment de s'essuyer les pieds en entrant? S'absorbe-t-il dans son journal durant les repas?

Même si vous répondez oui à chacune de ces questions, ne vous en faites pas trop. Il s'agit alors pour vous de trouver un moyen tout féminin de faire sentir à votre mari que vous aimeriez mieux qu'il agisse autrement et tout s'arrangera petit à petit.

En plus d'éduquer nos enfants il nous faut souvent éduquer notre mari.

## Votre horoscope hebdomadaire

Suivant que votre anniversaire se place sous l'un ou l'autre des signes zodiacaux ci-dessous, voici ce que vous présentent les astres pour la semaine du 20 au 27 mai prochain.

**BELIER (du 21 mars au 20 avril):**

Matez en vous cette fougue qui vous joue si souvent de mauvais tours et faites usage de votre volonté. Vers le 20 ou le 22, vous aurez besoin de pondération pour résoudre l'affaire sentimentale que vous savez. Vous serez contraintes de choisir la route. Prudence! Je pense aux Madeleine, aux Berthe et aux Andrée.

**TAUREAU (du 21 avril au 21 mai):**

Un regard un peu appuyé, quelques paroles tendres ne doivent pas jeter le désordre dans votre cœur. Le 20 il y a rencontre, le 25, combat. Résistez. Et ce sera le triomphe et l'assurance d'une union heureuse. Chance spéciale pour les Suzanne, les Marguerite et les Françoise. Veillez aux troubles du foie.

**GEMEAUX (du 22 mai au 21 juin):**

"Souvent femme varie..." Il est bien vrai qu'on peut vous appliquer cet adage. Votre sensibilité fait si souvent des siennes! Ayez du cœur, un grain de passion même. Mais restez calme et constante. Je crains que vous ne voyiez quelques larmes dans le milieu du mois. Vous êtes si jalouses! Quelque chose me dit qu'il faut surveiller l'entourage. Ces larmes seront d'ailleurs vite séchées. La solution vous apparaîtra. Soyez donc confiantes. N'est-ce pas les Micheline, les Jeanne, les Albertine. Et portez du gris!

**CANCER (du 22 juin au 23 juillet):**

Votre regard si doux, votre agréable démarche vous valent bien des succès. N'en soyez pas grisées. L'embaras du choix donne des tourments. Un seul amour, mais un vrai! Pas de fausse pitié! Le 20 sera un jour assez important. Au double point de vue sentimental et matériel. La question matérielle s'arrangera, l'autre restera peut-être en suspens. Je pense aux Suzanne. Santé à surveiller.

**LION (du 24 juillet au 23 août):**

D'excellents influx pour vous. Hormis quelques discussions d'ordre familial. Il faudrait toutefois éviter vos habitudes accés de colère. Car si l'on vous aime, on veut être aimé. Or vous faites souvent souffrir par une humeur mauvaise que j'attribue, non pas à un mauvais caractère, mais plutôt à des malaises physiques. Mais rien à craindre puisque les influx sont favorables. Préparez-vous à un voyage vers le Nord.

**VIERGE (du 24 août au 23 septembre):**

Un mois excellent. Oh! que de rencontres, que de belles occasions de réaliser vos rêves! mais il y a cette hésitation qui vous est si souvent fatale. Vous la surmonterez entre le 20 et le 23. Les événements vont se précipiter. Ne pleurez plus. L'avenir s'offre magnifique. Allez de l'avant! Chance spéciale pour les Elisabeth, les Charlotte, les Denise.

**BALANCE (du 24 sept. au 23 octobre):**

Si vous n'aviez pas ce cœur si tendre (suite à la page 9)



par

**RITA MARTIN**

directrice, Service d'Art culinaire, Robin Hood Flour Mills Limited, Québec - Montréal

**SIROP D'ÉRABLE:** Pour rendre à un sirop d'érable fermenté sa saveur naturelle, faire bouillir le sirop une minute dans une casserole, écumer, verser dans des bouteilles stérilisées et remplir jusqu'au bord afin d'éliminer l'air. Mettre le bouchon et garder au frais.

Une cuillerée à table de sirop d'érable contient un pourcentage de 0.1 de calcium et de 0.003 de fer. Sa valeur calorifique est de 38 calories par cuillerée à table. Ces données démontrent que le sirop d'érable peut remplacer avantageusement le miel dans l'alimentation. Le calcium est un élément indispensable à la formation des os et des dents et le fer, à la formation des globules rouges du sang.

## La Chronique de VATEL

**TARTE AU SIROP D'ÉRABLE**  
Crûte de tarte

1 1/2 tasse de farine Robin Hood tamisée  
ou  
1 3/4 tasse de farine Velvet tamisée  
1/2 c. à thé de sel.  
1/2 tasse de graisse ou shortening froid  
(suite à la page 9)

## Pilules Dodd's POUR LES REINS

pour

**MALDE DOS  
MALDE TÊTE  
L'IMPURETÉ  
DU SANG  
DOULEURS  
RHUMATISMALES  
ET LES TROUBLES DES REINS**



Rassurez-vous et réjouissez-vous de l'apparence de votre maison avec les toitures et les lambris BISCO. Les produits BISCO résisteront au feu, aux intempéries et aux vents la vie durant; ils perpétueront la beauté de votre résidence pour plusieurs années à venir.

Fabriqué par l'un des plus vieux manufacturiers de toitures au Canada, BISCO est facile d'application et ne requiert pas d'entretien; il est de la meilleure qualité qui puisse se trouver. Demandez à votre vendeur de vous montrer le nouvel assortiment de styles et couleurs BISCO.

Manufacturiers de

**BARDEAUX D'ASPHALTE  
LAMBRIS**

**TOITURES EN ROULEAUX**

Lisses ou à surface minéralisée

**FEUTRES ET REVÊTEMENTS**

d'asphalte ou de goudron

**MATÉRIAUX À TOITURES "BUILT-UP"**

ENDUITS À TOITURES

**CIMENTS DE PLASTIQUE et**

**PEINTURES IMPERMÉABILISANTES**

ISOLANTS

Q-50-3

**BISHOP ASPHALT PAPERS LTD.**

Manufacturiers de matériaux de construction de haute qualité depuis plus de 60 ans.

Siège social, Moulin à Papier, et Succursale, Bureau et Entrepôt Manufacture à Portneuf Station, P. Q. à 201 rue Dupont, Québec, P. Q.

Vendu par:

**WILFRID LEBLANC**

Rue Saint-Louis,

Montmagny.

L'émail sans rival au Canada!

# NARVO

Super-lustré et ultra-durable  
Choix de  
**25 NUANCES RAVISSANTES**

Exigez les peintures Murphy et le NARVO pour vos prochains travaux de peinture.

En vente chez: Les Appareils de Chauffage Enrg. Alphonse Tardif, Ste-Louise. L'Echo, Syndicat Coopératif, Trois-Saumons. Charles-Eugène Leclerc, L'Islet. Louis Duval, Deniau. Mme Ludger Bernier, Cap St-Ignace. J.-F. Dumais, Ste-Anne de la Pocatière. L'Union Agricole, Ste-Anne de la Pocatière. Jos. Hoffman, Berthier en Bas.

Vous avez le **RHUME?**

Enrayez-le avec le **MINARD**

TRIONPHE DE LA DOULEUR

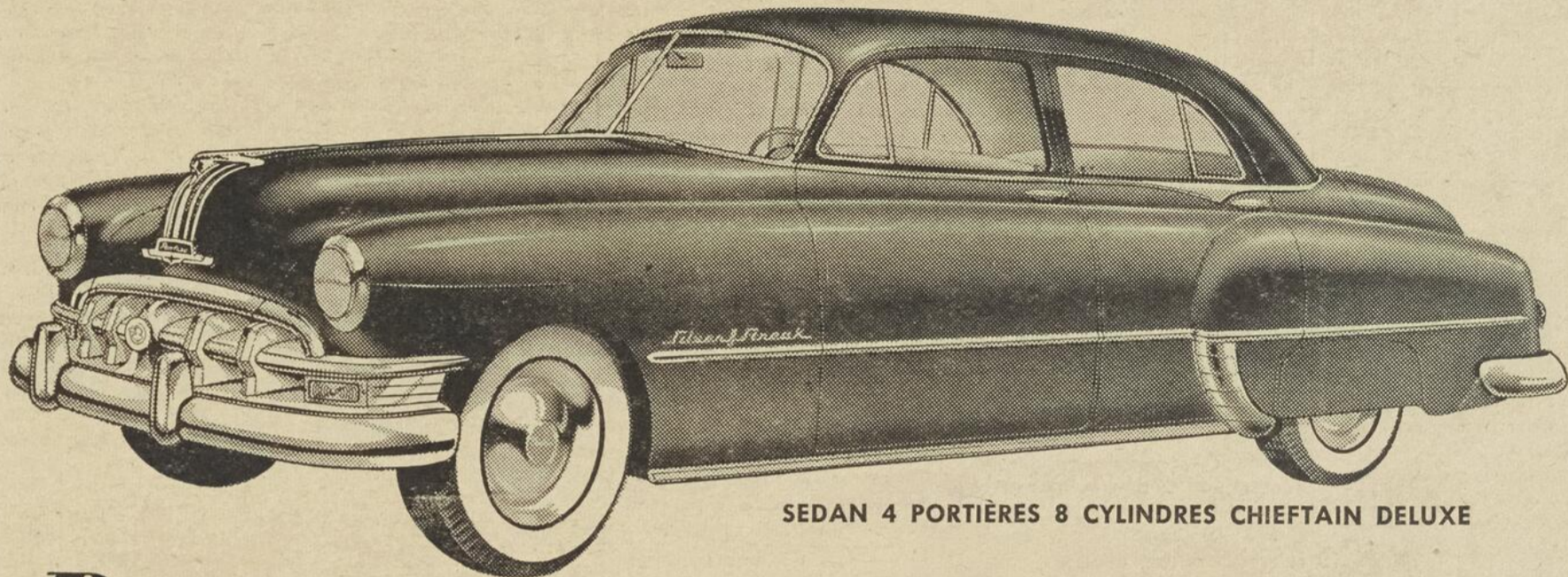
Grosse bouteille économique 65¢

35¢

Aspirez simplement les vapeurs adoucissantes, bienfaisantes pour obtenir prompt soulagement. Son action est rapide! Procurez-vous une bouteille aujourd'hui.

17F-46

# REGARDEZ L'AUTO !



SEDAN 4 PORTIÈRES 8 CYLINDRES CHIEFTAIN DELUXE

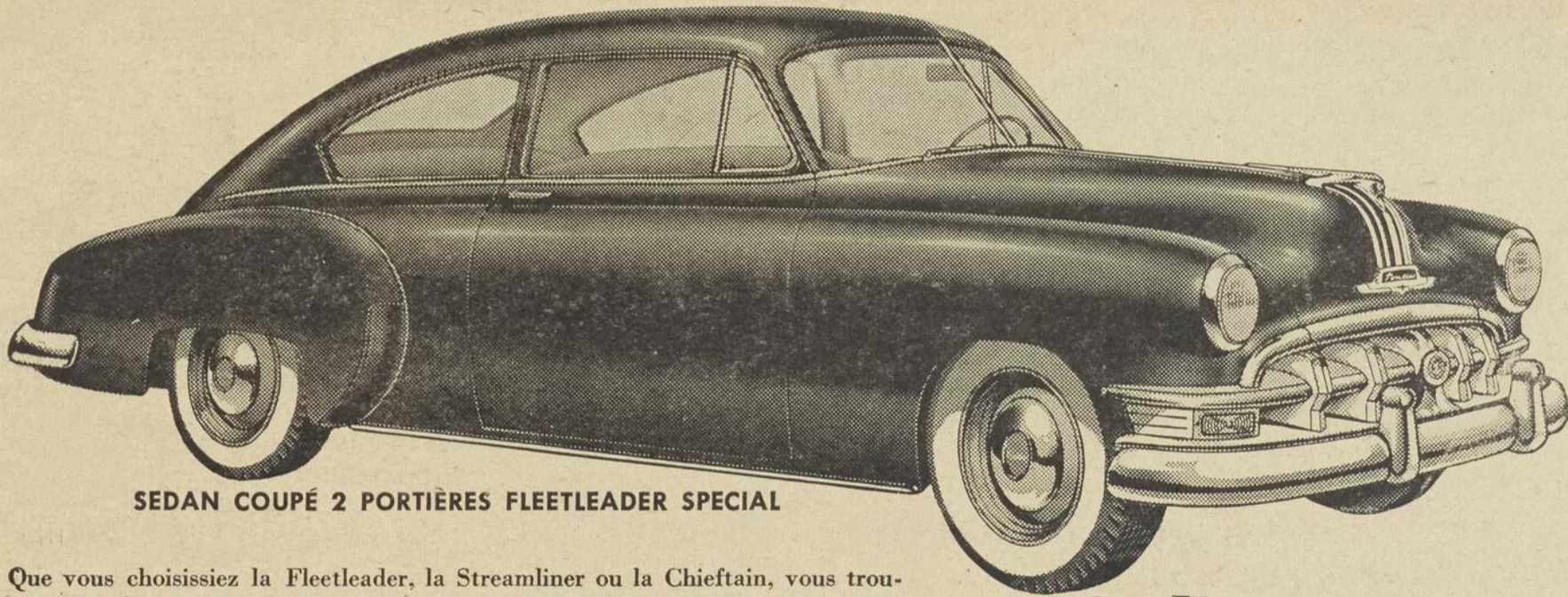
**PONTIAC... ce  
qu'il y a de plus  
beau sur roues**

Contemplez cette voiture ravissante, cette élégante Pontiac Silver Streak 1950. Partout où vous conduirez votre grosse Pontiac puissante, elle sera admirée et proclamera hautement votre bon goût... et votre discernement, car sous de si beaux dehors il y a toute l'intégrité de la suprême technique Pontiac qui se manifeste dans la conduite facile, la suspension confortable, la sûreté et aussi l'utilisation économique des célèbres moteurs à tête en L.



UNE VALEUR GENERAL MOTORS

# REGARDEZ LE PRIX !



SEDAN COUPÉ 2 PORTIÈRES FLEETLEADER SPECIAL

Que vous choisissiez la Fleetleader, la Streamliner ou la Chieftain, vous trouverez que la Pontiac offre beaucoup plus de valeur que ses rivales—dollar pour dollar, caractéristique pour caractéristique et dimension pour dimension. Voyez la Fleetleader Special—une ample Pontiac six places dont le prix est parmi les plus bas. Examinez les grosses Pontiac luxueuses, offertes avec moteur 6 ou 8 cylindres et avec la commande hydraulique GM\*—et vous conviendrez que chaque modèle offre une valeur merveilleuse!

\*Facultative à coût additionnel

*Dollar pour dollar,  
la **PONTIAC**  
est imbattable*

P-350A†

Vendeur autorisé:

**Boucher Automobiles Enr.  
Montmagny**

## Les paroisses du district

## La Paroisse St-François

Comprise entre les paroisses de Berthier, St-Pierre et St-Raphaël, la paroisse de St-François est située à quelque neuf milles à l'ouest de Montmagny. L'étroite route de terre rouge qui y conduit, parallèle aux collines boisées dont la crête sombre borne l'horizon vers le Sud traverse une riche campagne qui descend doucement vers le fleuve. Ça et là des bosquets couronnant des monticules rocheux témoignent du combat que menèrent les pionniers pour conquérir sur la forêt les espaces cultivables. Mais le relief ne se distrait, en général, qu'à peu de fantaisie et de très loin on aperçoit, groupé autour de son clocher le village de St-François.

Maisons coquettes, résidences cosues, demeures élégantes se succèdent jusqu'à l'église juchée sur une petite butte à droite de la route. En face du temple, à côté du presbytère, une grotte aménagée dans les rochers abrite une statue de la Vierge rappelant l'apparition de Lourdes. Un peu plus bas, la vieille salle paroissiale, aux épais murs de pierre enduits de peinture, figure un solide vestige des constructions de nos aïeux. Derrière l'église, paisiblement, un cultivateur laboure son champ en pesant sur les poignées de la charrue que tire une paire de chevaux rouges.

## Historique:

La paroisse de St-François compte parmi les plus anciennes du diocèse de Québec, puisque les premiers habitants y vinrent aux environs de 1646. Comme la plupart des paroisses de la rive-sud, St-François fut desservie dans les premières années de sa fondation par ce valeureux missionnaire que fut l'abbé Thomas Morel. Cependant les registres ne furent ouverts qu'en 1727 et le premier curé résidant prit sa charge en 1749. Le 21 juillet 1842 St-François était érigé en paroisse par l'autorité épiscopale.

L'érection civile se fit l'année suivante et le territoire de la paroisse fut détaché des paroisses de Berthier et de St-Vallier. La municipalité fut créée en 1845, en vertu de l'art. 8 Victoria, et désignée sous le nom de Saint-François de la Rivière du Sud.

La première église fut construite en 1729 près du pont de la Rivière du Sud sur les instructions de l'abbé Jean-Baptiste Grenet, curé de Berthier, desservant de St-François. Longue de 32 pieds, large de 25, elle servait de résidence au missionnaire. Joachim Doyon en

fut le premier marguillier et prit ses fonctions en 1731. L'église actuelle fut bâtie en 1866. Depuis plusieurs années la paroisse bénéficie du ministère d'un curé dévoué et entreprenant, l'abbé Louis-Henri Paquet. L'année dernière eut lieu la bénédiction d'une desserte, Notre-Dame des Prairies, qui put être édifiée grâce aux efforts inlassables du curé et à la collaboration généreuse de tous les paroissiens. Les fonctions de maire sont actuellement assurées par M. X. Forgues.

## La vie économique:

Paroisse essentiellement agricole, St-François connaît cependant depuis de longues années un essor industriel dû à la volonté bien déterminée de quelques-uns de ses citoyens. La population qui groupe environ 2,300 habitants est composée principalement de familles de cultivateurs pratiquant la culture mixte. L'élevage constitue la plus importante exploitation et chaque ferme dispose d'un cheptel très conséquent.

Le fourrage, foin, avoine et parfois la luzerne, assure aux paysans un appréciable revenu annuel. De l'élevage est née une industrie prospère, la beurrerie, méthodiquement organisée. Le système coopératif a été appliqué avec succès depuis 1935 et groupe actuellement près de 140 sociétaires. En 1942, conjointement à la beurrerie, a été fondée une coopérative agricole qui possède un actif de \$90,000 et dont l'action s'étend à la fabrication de moulées balancées, consignation d'a-

nimaux vivants, vente de produits d'épicerie et de ferronnerie. Le président en est M. Paul Paré et le gérant M. Evariste Lamonde. L'ensemble de la coopérative et de la beurrerie occupe onze employés. Le bilan de cette affaire révèle l'excellence des résultats obtenus et il s'avère que l'application de cette formule a été un franc succès à St-François. La beurrerie dotée d'un matériel très moderne, d'une propreté absolue, produit annuellement près de trois cent mille livres de beurre en boîte.

Dans le même domaine, l'industrie privée a connu un développement florissant et la fabrication des moulées balancées est exploitée par M. Ernest Fiset qui consacre également ses activités au commerce des animaux.

A partir de la petite forge que fonda, au siècle dernier, M. Telesphore Garant, est née à St-François une industrie prospère, connue dans tout le Canada pour la qualité de ses fabrications, La Cie Garant et Fils Limitée. Présidée par M. Alphonse Garant, fils du fondateur, la firme reçoit le concours efficace des fils du président qui forment avec ce dernier la compagnie précitée. Oscar Garant en est le secrétaire-trésorier, Marcel, le vice-président, Daniel et Irénée, les directeurs et Jean-Marie, le comptable. Couvrant une superficie de soixante mille pieds carrés, la Cie Garant et Fils comprend quelque huit édifices ou dix-huit employés disposant d'un matériel moderne satisfaisant aux divers aspects de la production

de cette entreprise. Spécialisée dans la fabrication des manches d'outils et des bois de roues les ateliers de la compagnie produisent également des brancards, barres de brancards, mancherons de charrue, longs patins de traîneaux, attelles de colliers et divers autres éléments relevant des mêmes besoins. Trois voyageurs parcourent la province de Québec au compte de cette industrie qui fait honneur à St-François.

Depuis 1944 une autre industrie s'est établie à St-François, sur les bords de la rivière Morigeau, et porte le nom de ce charmant petit cours d'eau: La Manufacture de Meubles Morigeau Enrg. L'administration en est assurée par M. Sarto Jean et M. Maurice Jean, fils de M. Alphonse Jean qui vint s'établir à St-François à l'âge de quinze ans, aux environs de 1881. Peu après, M. Alphonse Jean se rendit acquéreur de la terre des Lavergne, apparentés à l'ancien et célèbre député du comté de Montmagny.

A ce propos et pour fixer un trait du caractère de ce rude pionnier citons qu'on rapportait alors que "Le père Jean" était le seul homme dont Armand Lavergne disait qu'il eut peur! Il faudrait consacrer à cet énergique personnage un reportage spécial pour évaluer le rôle que joua à St-François cette forte personnalité. Nous y reviendrons certainement. Son fils, Sarto, travailla sur la terre paternelle jusqu'à l'âge de vingt-sept ans, puis, le salaire octroyé étant vraiment par trop maigre pour fonder des

projets d'avenir, s'orienta vers le commerce des appareils de radio, réfrigérateurs, et autres appareils électriques.

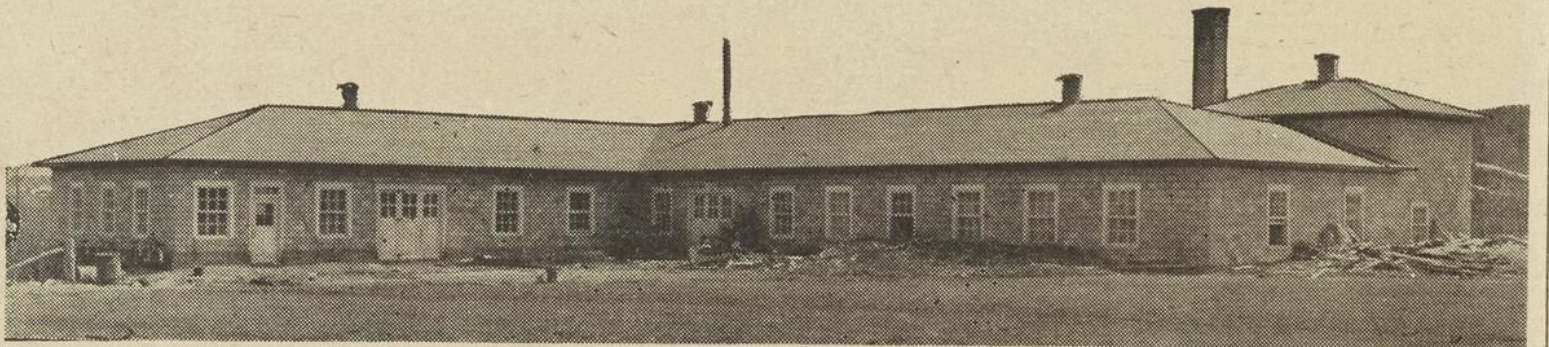
En 1939, Sarto Jean devint propriétaire de 1,700 arpents de terre à bois et de vastes étendues cultivables. Il se livra alors au commerce du bois et à l'exploitation des terres.

Après la guerre, en 1944, M. Sarto Jean fit entreprendre la construction d'une manufacture pour la fabrication de chaises pliantes, lits d'enfant, patères, chaises hautes, parcs, et de divers autres meubles du même genre. Les débuts furent difficiles, l'expérience faisant défaut. Mais grâce à la persévérance et aux efforts des fondateurs l'entreprise est aujourd'hui florissante et assure du travail à un grand nombre de personnes de St-François. Les produits manufacturés par la compagnie sont vendus dans tout le pays.

Parmi les entreprises existant à St-François, il convient de citer également le garage de M. Roger Bilodeau, distributeur des marques Chrysler et Plymouth. Enfin pour répondre à l'essor industriel, une succursale de la Banque Canadienne a été créée à St-François, ainsi qu'une caisse populaire.

Un brillant avenir attend cette paroisse dont les habitants ont fait preuve au cours des années écoulées de tant de courage, de persévérance qu'ils ont réussi à créer pour leur village une ère de prospérité de bonne augure.

## Hommages à Saint-François



Sarto Jean et Maurice Jean, propriétaires

Morigeau, via Saint-François Station,

Cté Montmagny.

## Hommages à la paroisse

## Société Coopérative Agricole de St-François de Montmagny

Fabrication de moulées balancées "Fédérée"

Consignation d'animaux vivants

Beurrerie coopérative

Ferronnerie et épicerie

Gérant: M. Evariste Lamonde.

Tél.: 504 W 2

St-François Station



## Cinquante ans d'histoire du Cap St-Ignace

Souvenirs d'un médecin de campagne  
M. le Dr J.-E.-A. CLOUTIER

Les cinquante premières années du vingtième siècle au Cap St-Ignace racontées par un médecin de campagne qui y a passé tout son règne.  
Notes pour servir à l'histoire du Cap St-Ignace

(Suite)

Peut-être son génie des affaires lui aurait-il permis de conjurer le désastre, mais l'âge et la maladie ne lui en donnèrent point l'opportunité. Un jour qu'il était en voyage d'affaires à Québec, on le trouva foudroyé par l'apoplexie dans une chambre d'hôtel. Il mourut sans reprendre connaissance et sans avoir fait de testament. Les loups s'acharnèrent sur ses dépouilles et laissèrent à peine quelques miettes à sa famille. A sa mort survenue en septembre 1881, il était concessionnaire d'immenses limites à bois couvrant tout le territoire compris entre les concessions seigneuriales et les frontières américaines des comtés de L'Islet et Montmagny. En outre, il possédait en propre le fief Ste-Claire, toute la concession du septième rang du Cap St-Ignace, un moulin à eau aux Trois-Saumons, un moulin à feu au Cap, un autre moulin à eau au cinquième rang du Cap, un quai, des entrepôts, un magnifique manoir encore existant et plusieurs bricks et goélettes. Tout fut emporté par la rafale. Le seul bien que put sauver son fils Elzéar fut un lopin de terre contigu au moulin à feu du Cap où il put construire la première manufacture de lainages établie à l'origine aux Trois-Saumons.

Il réussit à mettre sur pied une petite usine pouvant produire environ 150 à 200 verges par jour, ce qui était déjà un immense avantage sur les bons vieux métiers à tisser des habitants avec lesquels une très bonne ouvrière pouvait à grand-peine tisser une aune à une aune et demi dans une journée.

Concurremment, il exploitait à St-Eugène un moulin à seie où il travaillait le bois provenant de petites limites sauvées à grand-peine de l'opulente industrie paternelle.

Grâce à ces deux sources de revenus, il avait réussi à élever très convenablement sa très belle famille. A sa mort son actif ne se montait guère à plus de dix mille dollars. Il est intéressant de savoir qu'à cette époque le bois marchand, mardriers et planches collées numéro un, se vendait \$7.00 le mille pieds, rendu à Québec.

A cette époque aussi cette somme de dix mille dollars représentait déjà une moyenne fortune qui, par défaut de testament, allait tomber en partage, entre l'épouse et les six enfants du défunt. Grâce à une belle entente les industries continuèrent à progresser. Et aujourd'hui, après trois générations la manufacture Méthot & Frères est devenue une industrie considérable et très prospère. Les propriétaires actuels étant les petits-fils du fondateur. Ce fut lui également qui posa la première ligne de téléphone au Cap St-Ignace et à St-Eugène, vers 1895.

La grande exploitation forestière de Léandre Méthot passa successivement, à sa mort, à un syndicat formé de la Banque Nationale et d'autres gros créanciers qui exploita durant un an ou deux la succession. Puis vint la liquidation et toute l'immense firme passa aux mains de Price Brothers, les magnats des marchands de bois de cette époque. Cette compagnie puissante reconstruisit le moulin à l'endroit aujourd'hui occupé par Henri Blanchet, sur le Bras St-Nicolas, un peu en aval du pont Blanchet.

Ce monsieur Blanchet qui, il y a une quarantaine d'années, de sa maison paternelle sise à quelque cent pieds, épiait, tout enfant, l'énorme moulin, avec sa chaussée, sa cour à bois, l'usine métallurgique, les écuries et les bureaux; lorsque ses jeunes oreilles étaient toutes pleines des mille bruits de cette grande usine: bruit monotone mais solennel de l'immense chute d'eau

(A suivre)

# J'ai prié sur le chapelet du Pape

L'an 1940. Les événements terribles se succèdent en Europe à une allure vertigineuse. La France, secouée dans la tourmente, connaît des jours d'angoisse et se trouve en face d'un avenir inquiétant. L'ennemi occupe ses campagnes et ses villes, pille, tue, détruit systématiquement. Ailleurs, la guerre se poursuit implacable. Partout, les esprits sont obsédés par la menace permanente qui plane sur les peuples opprimés. La presse française, contrôlée par la censure allemande, célèbre les hauts faits d'éclats de l'aviation allemande bombardant les villes anglaises et publie à large colonne les communiqués de victoire de l'armée nazie.

Et dans les journaux du pays de France, une nouvelle qui eut fait sensation en temps ordinaire parmi la chrétienté française passe presque inaperçue, sinon des lecteurs du journal "Le Nouvelliste" de Lyon.

On y rapporte qu'un chanoine de la Chapitre de Lyon, aumônier de

l'Hôtel-Dieu, l'abbé Albert Amphoux, s'est vu gratifié par le Pape d'un présent inestimable, le propre Chapelet du Saint Père.

Le journal apporte plus de détails. En reconnaissance pour une faveur obtenue du Ciel par cet éminent ecclésiastique, prédicateur réputé, organisateur de grands pèlerinages à Lourdes, doté par La Providence d'innombrables talents, voire même d'un véritable génie scientifique, une pieuse femme, héritière d'une partie des biens du Curé d'Ars, avait fait don à l'abbé Amphoux de divers objets ayant appartenu au Bienheureux Jean-Marie Vianney. Parmi les précieuses et nombreuses reliques qui entraient ainsi en la possession du prêtre se trouvait le chapelet du saint curé.

A l'occasion d'un voyage à Rome, quelque temps après, le chanoine Amphoux présenta au Saint-Père le précieux chapelet et le lui donna. Sa Sainteté accepta avec joie cet hommage et tirant de son étui son propre chapelet le remit au prêtre, en lui disant: "Tenez, prenez celui-ci, car je ne voudrais pas que vous soyez dépourvu de chapelet."

A quelques semaines de là, passant par Lyon, en me rendant au collège, à l'expiration de courtes vacances, je fis une halte dans cette ville et je profitai de l'occasion pour aller rendre visite au chanoine Amphoux, mon cousin. Comme tout le monde, j'avais appris par le journal la nouvelle de cet échange effectué par le Saint-Père et je brûlais du désir de contempler le précieux cadeau. Mon cousin fit mieux que de me le montrer, il me le confia pour quelques instants. J'éprouvais alors une vive émotion et pus, à grand-peine, balbutier une dizaine d'Ave Ma-

ria en égrenant entre mes doigts les longs grains noirs reliés entre eux par des chaînons de métal ciselé, mais de peu d'éclat. Et je remis à l'abbé Amphoux le chapelet, tout simple du chef de la chrétienté. Quelques instants plus tard, je restais morfondu quand je vis une dame de la société lyonnaise, venue vénérer le chapelet, s'agenouiller pour en baiser la croix. Mais à ma défense, je puis dire que l'émotion avait été suffisante pour que, dix ans après, j'évoque sans hésitation cette scène mémorable pour un chrétien.

P. G. A.

## Le problème social aux Indes

Dans l'organisation sociale du pays, il faut tenir compte du système des castes toujours vivace même après les campagnes de Gandhi. Problème encore ces 220 dialectes qui sont parlés et écrits différemment. Problème les diverses religions avec leurs coutumes qui divisent les 350 millions d'Indiens.

Du seul point de vue religieux, l'Inde contient des hindous (250 millions), des musulmans (35 millions), des sikhs (5 millions), des chrétiens (6 millions), des animistes (5 millions), et encore quelques milliers de parsis et de juifs. Pas plus que les dialectes, les religions diverses ne sont contenues par les frontières d'une province ou d'une ville. Tout cela cohabite, sans se confondre, sans s'unir.

On a beaucoup fait depuis le début du siècle pour éveiller l'opinion publique à l'idée d'une unité nationale. Mais cette campagne a pour ainsi dire aggravé la division en la soulignant. Sous le régime de l'Angleterre, musulmans, basses castes, chrétiens et Anglo-Indiens avaient droit à des représentations séparées. Cette coutume a beaucoup contribué à la division actuelle du Bharat (Inde non musulmane).

En fait, le Bharat se proclame Etat séculier et non confessionnel, par opposition au Pakistan mahométan. Il favorise l'électorat et la représentation commune. Cependant, afin de faciliter la transition, il accorde pour les dix premières années une députation séparée aux musulmans, aux basses castes et aux Anglo-Indiens. Spontanément, les chrétiens ont renoncé à cette représentation temporaire qui leur était offerte, afin de témoigner de leur attachement à l'unité nationale.

Sans favoriser un groupe religieux plus qu'un autre, la nouvelle constitution du Bharat tient compte du fait que la majorité des citoyens est hindoue. Elle permet cependant que les autres groupements aient leurs législations particulières. Elle leur accorde l'autonomie dans le domaine de la culture. Les catholiques pourront donc avoir leurs écoles et leurs associations culturelles.

En résumé, l'Inde, composée de races diverses qui possèdent des religions et des parlers différents, doit faire face à des problèmes sociaux très délicats et difficiles à résoudre, pour traiter chacun en toute justice et égalité. Les avoir prévus et acceptés est tout à l'honneur du nouveau gouvernement du pandit Nehru.

## Feu chez Toussaint

(suite de la page 1)

les circonscire et vers 4½ p.m. l'incendie était sous contrôle.

L'atelier de réparation a été complètement détruit et des dommages considérables ont été infligés aux autres parties de l'usine, surtout par l'eau et la fumée.

Avec les hommages  
de

# ROGER BILODEAU

GARAGISTE

Distributeur de

## CHRYSLER et PLYMOUTH

RÉPARATIONS GÉNÉRALES

Saint-François,

Cté Montmagny.

Avec les compliments

de

## GARANT & FILS

LIMITÉE

Manufacturiers de manches à outils

et de bois de roues

ST-FRANÇOIS,

Cté Montmagny.

Le goût fait foi de tout! . . .  
À tout autre marque, les  
Canadiens préfèrent le

# THÉ "SALADA"



Chez les Chevaliers  
de Colomb  
Conseil 2634

## CHRONIQUE COLOMBIENNE

La cueillette pour les sinistrés de Rimouski et Cabano a été un succès. Sept camions bien chargés ont été recueillis jusqu'à date. Quatre partaient dès dimanche soir pour Cabano et trois sont partis mardi matin pour Rimouski.

Au-delà de 31,000 lbs d'effets, vêtements, denrées, bois de construction, bardeaux ont été recueillis et nous approchons les mille dollars en argent.

Quelle générosité. Quel dévouement et quel esprit de charité chrétienne ne rencontre-t-on pas dans des circonstances semblables. Si ce n'était pas de ces pauvres malheureux qui subissent ces épreuves, je crois que nous devrions demander que ces choses arrivent plus souvent, afin de découvrir davantage les cœurs généreux et aussi pour donner aux bienfaiteurs l'occasion de se manifester encore davantage.

Pendant que tout à côté on trouve tant d'indifférence, tant d'égoïsme, tant d'apathie pour tout ce qui ne rapporte rien matériellement.

Un groupe d'hommes, Chevaliers de Colomb, J.O.C., Scouts, se sont dépensés sans compter. Des Dames, Demoiselles, Filles d'Isabelle, Fermières, Ligue Catholique Féminine, sont venues prêter main-forte pour démêler les vêtements reçus. Elles ont travaillé de trois heures de l'après-midi jusqu'à neuf heures du soir, dans la poussière, dans des conditions fatigantes, avec un entraînement remarquable. Toujours les mêmes hommes et femmes. C'en est gênant pour ceux qui ont à demander de l'aide.

Je sais que quelques-uns et quelques-unes de ces hommes et femmes qui sont venus travailler à la cueillette, ont sacrifié un voyage projeté d'avance, un après-midi de repos bien mérité, ils ont tout mis de côté, parce qu'il s'agissait d'une affaire plus importante: faire "LA CHARITE". Alors que d'autres, bien tranquilles dans leur maison à lire leur journal, ou s'embêter sur les trottoirs se contentaient de mettre la main dans leur poche et en donner une piastre ou même 25c en croyant qu'ils faisaient là un acte héroïque. Qu'ils faisaient leur large part. Et qui sait si au fond de leur cœur, ils ne croyaient pas que ceux qui passaient ainsi par les portes pour recueillir ces effets, ces aumônes, ne faisaient pas du ZELE. On a même entendu dire: "Ils aiment cela eux. Ça prend des fous". Que la Divine Providence, qui connaît les intentions et sonde les cœurs, préserve ces gens qui ne sont pas de la classe à se prêter à faire ces vulgaires cueillettes, ou quêtes de portes en portes. Qu'Elle les préserve de toute calamité, et cela en vertu des mérites de ceux qu'ils ridiculisent et qu'Elle continue à éclairer les âmes généreuses, les encourage de sorte qu'elles puissent continuer à faire le bien autour

d'elles, secourir les pauvres, les miséreux, malgré que cela puisse paraître vieux jeu pour le plus grand nombre.

Je comprends que se mettre sur les chemins pour quêter ce n'est pas l'affaire de certains messieurs et dames, ils sont occupés, ils ont un voyage organisé. Ils sont TROP PRIS, disent-ils, ces messieurs et dames. Mais, lorsqu'il s'agit d'une place d'honneur, une place en vue, ils sont là pour la recueillir. Ah, oui, ça c'est pour nous. Il faut bien faire quelque chose...

Je n'ai pas l'intention de vouloir blesser personne, mais je voudrais au moins qu'on sache que toutes ces oeuvres qui mettent en vedette le nom de Montmagny, qu'on est fier par la suite de dire "On a fait ceci, on a fait cela, on a fait telle et telle chose à Montmagny". Je voudrais dis-je qu'on sache ici à Montmagny, qui fait ceci, et qui ne l'a pas fait. Car malheureusement ce sont toujours ceux qui crient le plus fort qui font le moins.

Je ne nommerai personne, pas même celles qui se sont dépensées d'une manière presque héroïque lors de la cueillette de dimanche dernier. Vous vous connaissez et je ne voudrais pas diminuer votre mérite en vous faisant de la réclame parce que je sais que vous n'avez pas fait cela pour moi, ni pour la réclame que vous pourriez en retirer, mais plutôt pour ce que cela vous rapportera pour l'au-delà.

Je ne nommerai pas non plus les personnes qui ce même jour avaient un voyage organisé, ou qui n'aimaient pas ça passer par les maisons pour faire la cueillette. Vous aussi vous vous connaissez et nous aussi nous vous connaissons. Nous avons pitié d'eux, et c'est pourquoi nous faisons double tâche afin de compenser pour ceux qui NE PEUVENT PAS. N'AIME PAS ÇA. QUI NE SONT PAS INTERESSES ou TROP OCCUPES.

C'est là la JUSTICE SOCIALE pour eux. Combien de ces gens emploient ce mot en vain pour faire des grandes phrases, sans jamais en comprendre la portée et encore moins l'appliquer à leur programme de vie.

La JUSTICE SOCIALE à mon humble point de vue, sans comprendre toute la doctrine qu'elle enseigne, consiste à faire bénéficier la société dans laquelle nous vivons des dons que Dieu a bien voulu nous donner. Si vous avez la fortune, l'intelligence, une position honorable, êtes doué de capacités physiques ou intellectuelles plus que votre prochain, à qui le devez-vous? A qui devrez-vous un jour en rendre compte?

Si l'on savait au juste jusqu'à quel degré nous aurons à nous justifier, peut-être pourrions-nous dire, j'ai atteint le degré voulu, maintenant je suis prêt, j'ai fait ma part, hélas, qui peut avoir cette téméri-

## Conférence au Club Rotary

Les membres du Club Rotary de Montmagny ont entendu mardi dernier une conférence de M. Lionel Lebel sur le sujet "Publicité et relations extérieures en 1950". L'orateur précisa les divers points qui doivent être pris en considération actuellement dans les affaires. Trop souvent, le public juge mal des grandes entreprises parce qu'il les connaît peu. C'est là qu'intervient le rôle de la publicité et des relations extérieures, moyens destinés à faciliter la réciprocité de la compréhension. Cela comporte l'analyse des causes et de leurs effets et vice-versa. Le but final à atteindre est d'établir un esprit de corps entre l'entreprise et le public. Présenté par M. Paul Gros d'Aillon, le conférencier fut remercié par M. Charles Bergeron.

## Chronique judiciaire

(suite de la page 2)

**des gens constituant l'attroupelement inusité dans notre petite ville d'ordinaire si paisible. "De quoi avaient l'air les gens, demande le magistrat, ressemblaient-ils à des bleus ou à des rouges? Il est bien permis de se distraire un peu au cours d'une audience, surtout lorsque le juge est d'une intégrité telle qu'on ne peut mettre en doute, son impartialité dans la cause qui d'ailleurs n'a comme incidence politique que le fait d'une assemblée électorale, décisive peut-être pour le candidat, mais pesant bien peu dans le plateau de la justice lorsqu'il s'agit de décider si la victime d'un accident sera ou non adéquatement indemnisée.**

**Au fait, le sera-t-elle? c'est ce que nous saurons, comme disent les opéras-savons de la radio, en écoutant la semaine prochaine le...ième épisode de.....**

té? Je vous laisse à réfléchir et à répondre à cette question.

Je remercie tous ceux et celles qui ont aidé à faire de la cueillette de dimanche dernier un succès. Les propriétaires de camions. Les volontaires de toutes catégories. Les propriétaires de journaux, qui nous ont appuyés dans la publicité. Le Régiment de Montmagny. Les généreux donateurs. A tous et à chacun un cordial merci du fond du cœur pour la généreuse collaboration et pour la bonne renommée de Montmagny.

Continuez à faire votre devoir de bons chrétiens, à faire oeuvre de JUSTICE SOCIALE si vous avez quelques minutes de répit. Non je ne crois que vous en ayez, car, ceux qui veulent travailler n'ont pas de répit, mais offrez votre travail pour ceux qui n'ont pas le temps, afin qu'un jour ils puissent avoir le temps voulu pour se trouver des excuses auprès de Celui qui leur demandera compte du temps perdu.

J.-W. BERGER,  
Grand Chevalier.

## Nos reportages

### Quand un hôtel devient un centre social et un point d'attraction

Lorsqu'un hôtel de petite ville a l'honneur de recevoir de hautes personnalités nationales et internationales, trois fois en moins d'un mois, il y a plus que de la chance, il y a une raison.

Et c'est bien le cas de l'hôtel Granby qui recevait, à son buffet régulier dimanche soir, les maires de Genève, Suisse et d'Helsinki, Finlande, des ministres de ces pays et S. H. le maire Camillien Houde, de Montréal et Mme Houde.

Il y a un mois, cinquante députés fédéraux, des diverses provinces canadiennes — dont un a depuis accédé au Sénat — s'étaient donné rendez-vous à ce même hôtel alors que la semaine dernière, c'étaient le t. h. M. Louis St-Laurent, premier-ministre du Canada et Mme St-Laurent qui faisaient honneur au délicieux buffet du chef cuisinier Adrien Joanis et de M. Georges Loïselle, propriétaire de cet hôtel.

Nous avons pu nous rendre compte, de visu, qu'il y a une raison et fort simple, à cette vogue enviable que connaît l'hôtel Granby au cours du buffet de dimanche soir et cette raison, nous l'avons trouvée dans le fait que M. Loïselle a tenu à jouer le véritable rôle d'un hôtelier. Nous avons compris que l'hôtel peut être, non seulement un centre social mais, un véritable centre d'attraction dans sa ville. Et c'est bien le cas de l'hôtel Granby qui fait aujourd'hui la fierté de tous les granbyens... et du maire Horace Boivin en particulier!

#### CENTRE SOCIAL

L'Association des Hôteliers s'est prodigieusement développée en ces dernières années pour avoir accepté les conseils, sans cesse formulés, de l'Association des Brasseries de la province de Québec.

Il convient, en effet, de rappeler que dès 1939 les brasseurs lançaient l'idée de l'enseignement hôtelier dans notre province et que MM. Dawes et Molson se mettaient en relations avec l'Ecole d'Hôtellerie de Lausanne afin de mieux mûrir les plans d'un tel enseignement chez-nous.

En 1939 également, l'Association des Brasseries suggérait fortement une organisation de l'industrie hôtelière et y accordait son plus entier appui. Les multiples conférences prononcées par M. Henri-Georges Gonthier, depuis, ont contribué énormément à diriger le monde hôtelier vers cette organisation parfaite destinée à faire de l'hôtellerie une véritable profession en lui faisant jouer le rôle social qui lui incombe.

Nous avons encore à la mémoire le mot d'ordre que lançait M. Gonthier en 1944 dans une causerie devant la Société St-Jean-Baptiste de Montréal où le secrétaire de l'Association des Brasseries réclame que l'hôtel devienne un centre social, reflétant nos traditions, notre artisanat, la culture, les coutures de sa région.

Le voeu qu'émettait M. Gonthier en 1944 se réalise aujourd'hui et l'hôtel Granby en est des nombreux exemples. M. Loïselle a depuis longtemps compris que l'hôtel ne devait pas être considéré comme une buvette. Son établissement est véritablement au service du public voyageur tout comme à celui de ses concitoyens.

L'hôtel Granby est devenu un véritable centre social où sont tenues les réunions de la plupart des associations de cette florissante et coquette ville que l'on désigne avec raison comme la "Princesse des Cantons de l'Est".

#### CENTRE D'ATTRACTION

En octobre dernier, malgré l'avis de plusieurs concitoyens qui jugeaient le projet téméraire, M. Loïselle décidait d'organiser un buffet froid chaque dimanche soir de six à neuf heures. A cette fin il retint les services d'un excellent chef canadien-français, M. Adrien Joanis, autrefois de St-Jérôme et pendant deux saisons au service de Canada Steamship Lines.

L'initiative de M. Loïselle s'avéra bientôt des plus heureuses et son buffet du dimanche soir réunit plus de cent personnes chaque semaine et qui viennent de partout dans la région. Il va sans dire que le buffet connaît également une belle popularité chez les touristes de même que chez les familles de Granby qui ne manquent pas d'y amener leurs visiteurs et amis.

Selon la formule de M. Gonthier, de l'Association des Brasseries qui, depuis si longtemps prêche pour que le Québec reflète son vrai visage par l'artisanat et l'hôtellerie dans son rôle véritable, M. Georges Loïselle a su faire de son établissement un centre social; il lui a donné aussi un cachet particulier qui met à l'honneur la cuisine canadienne. Et c'est ainsi qu'il a atteint un double but puisque son hôtel est aussi devenu un centre d'attraction pour Granby.

Il nous a semblé que ce bel exemple méritait d'être souligné puisqu'il se rattache à un intérêt vital au Canada français: une hôtellerie jouant parfaitement son rôle au sein de l'industrie de plus en plus intéressante qu'est le tourisme.

## Constipation!

Une ou deux  
**ROBOL**  
ce soir —  
effet demain  
matin

35¢ la boîte, 3 pour \$1.00

## L'HEURE DE MONTMAGNY C H G B

11 heures à midi

RADIO SERVICE M B C

Atelier de Réparations:  
Imprimerie de Montmagny,  
rue Sainte-Marie

Tél.: 265

STUDIO,  
24, Du Manoir,  
Tél.: 16

# Chronique de Vatel

(suite de la page 4)

## Garniture

- 1 tasse de sirop d'érable
- 1/2 tasse d'eau
- 3 c. à table de féculé de maïs
- 2 c. à table d'eau froide

## Croûte de tarte

TAMISER la farine et le sel.  
MELER la moitié du shortening à la farine à l'aide d'un mélangeur à pâtisserie ou de deux couteaux de manière à obtenir un mélange grumeleux.  
INCORPORER le reste du shortening

jusqu'à ce que les grumeaux aient la grosseur d'un demi-pois.

AJOUTER graduellement l'eau froide (3/4 à 1 tasse), mélanger jusqu'à ce que la pâte forme une masse lisse.

ROULER serré dans un papier ciré, se refroidir. La pâte est alors prête à abaisser.

## Garniture

BOUILLIR ensemble le sirop d'érable et la demi-tasse d'eau.

Ajouter la féculé de maïs délayée. Cuire jusqu'à ce que le mélange soit lisse et transparent. Refroidir.

VERSER dans l'assiette garnie d'une

abaisse et recouvrir de la pâte dans laquelle on a pratiqué des incisions.

CUIRE 25 à 30 minutes à four chaud 400°F.

## Votre horoscope . . .

(suite de la page 4)

comme la vie serait belle pour vous! Vous devriez penser un peu à vous! Pas d'égoïsme stérilisant, bien sûr. Mais une autodéfense suffisante. Le 25, vous devez réagir et ne plus souffrir. Faites alors le "bilan" et adoptez une ligne de conduite. Les affaires ne sont pas brillantes. Ecrivez à vos amis; insistez au besoin, un secours viendra. Je pense aux Marthe, aux

Fernande, aux Solange.

## SCORPION (du 24 octobre au 22 nov.):

Votre esprit de contradiction vous entraîne dans une situation embrouillée. Vous aimez; on vous aime. Et puis "ça ne tourne pas rond". Vous redoutez, n'est-ce pas, une rupture? Le 24 une occasion vous sera offerte de sortir de cette situation avec les "honneurs de la guerre"... Il y a aussi dans votre ciel des liaisons, de belles rencontres. C'est un homme blond qui devrait l'emporter. Par ailleurs, succès. Surtout pour les Thérèse et les Marie.

## SAGITTAIRE (du 23 nov. au 21 déc.):

Rien que de très normal. Un peu de

bonheur, quelques ennuis. C'est plutôt du côté de la situation qu'il faut veiller. Appelez vos amis à la rescousse. Ces ennuis auront un retentissement sur le foie. **Chance spéciale aux Edwige et aux Renée.**

# Michel STROGOFF, de Jules Verne

Adaptation et illustrations de Vincent-Fumet



1—Défense à tout sujet russe de sortir de la province. Si Ivan Ogareff y est encore, c'est l'empêcher de rejoindre le chef des Tartares, songea Michel Strogoff. Puis il fut frappé d'un rapprochement qui surgit en son esprit, quant à l'ordre d'expulsion d'origine asiatique. "Singulière coïncidence avec les paroles du bohémien de la veille "c'est le Père lui-même qui nous envoie où nous voulons aller" avait-il dit. Mais le Père, c'est l'empereur pour le peuple! Comment ces bohémiens avaient-ils pu prévoir cette mesure prise contre eux. Voilà des gens suspects!"

Mais ces pensées furent coupées court, par le déménagement de la foire, qui commençait. Les danses et les chants cessèrent; les paroles se turent, les tentes se plièrent. Agents et soldats, furent chassés par le souvenir de la jeune russe, souvenir qui le fouet à la main, stimulaient les retardataires.

2—D'ailleurs les réflexions de Michel Strogoff sur les bohémiens se présenta soudain à lui. "La pauvre enfant! Elle ne pourra plus franchir la frontière... Puis une nouvelle idée naquit dans son cerveau... "Il faut à tout prix que je la retrouve. Cherchons-la, et que Dieu me conduise!"



1—Michel Strogoff se dirigea rapidement vers la maison de police, pensant que peut-être la jeune russe n'aurait pas connaissance de l'arrêt et irait là, pour faire viser son permis. Il continuait, à ébaucher son plan. "J'aurais besoin d'elle peut-être plus qu'elle n'aurait besoin de moi. Si cette jeune fille m'accompagne, je serais bien mieux aux yeux de tous le Nicolas Korpanoff de mon permis... Grâce à la vigueur de ses coudes il put pénétrer dans la salle d'attente de la maison de police. Là, sur un banc, tombée plutôt qu'assise, la jeune russe était en proie à un muet désespoir.

instant, et son visage s'éclaira en revoyant son compagnon de voyage. Elle se leva d'instinct, et, comme un naufragé qui se raccroche à une épave, elle allait lui demander assistance...

3—En ce moment, l'agent toucha l'épaule de Michel Strogoff: "Le Maître de police vous attend", dit-il.  
— Bien... répondit Michel Strogoff, et sans dire un mot à celle qu'il avait cherchée, sans la rassurer d'un geste qui eût pu les compromettre tous deux, il suivit l'agent. La jeune fille voyant disparaître celui-là seul qui eut pu l'aider, retomba sur son banc.



1—Trois minutes ne s'étaient pas écoulées que Michel Strogoff tenant son permis reparait dans la salle. Il s'approcha de la russe, et lui tendant la main. "Soeur, dit-il, nous sommes autorisés à continuer notre voyage à Irkoutsk. Viens-tu? Elle comprit aussitôt. Elle se leva en mettant sa main dans la main de Michel Strogoff. "Je te suis, frère". Et tous deux quittèrent la maison de police.

2—Michel Strogoff et sa compagne avaient pris passage à bord du "Caucase". Deux heures après le départ de celui-ci, la jeune fille dit à Michel Strogoff. "Demain frère, tu sauras pourquoi j'ai quitté les rives de la Baltique pour aller au-delà des monts Ourals.

— Je ne te demande rien, soeur.  
— Tu sauras tout, une soeur ne doit rien cacher à son frère. Mais aujourd'hui, je ne pourrais!... la fatigue, le désespoir m'ont brisée!"

3—Veux-tu reposer dans ta cabine? demanda Michel Strogoff.  
— Oui... oui... et demain...  
— Viens donc... il hésitait à finir sa phrase... ignorant le nom de sa compagne.  
— Nadia, dit-elle.  
— Viens donc Nadia, et use sans façon de ton frère Nicolas Korpanoff.

A SUIVRE



Jamais amère...



Toujours de votre goût!



meilleure parce qu'elle n'est jamais amère

# Radio-Cinéma-Radio-Cinéma

## Ovila Légaré

Ovila Légaré, qui interprète le personnage si sympathique du "Curé de Village" dans le film que présente la Québec Productions, a fait ses débuts au théâtre en 1915 au bas de l'échelle, comme il dit, puisqu'il joua les petits rôles dans une troupe amateur.

En 1922, E.-Z. Massicotte le convainquit qu'il avait du talent dans l'interprétation des chansons de folklore.

Après avoir fait du théâtre amateur et des disques, Légaré passe à la radio en 1929. Durant plusieurs années, on l'entend à différentes émissions jusqu'au jour où il crée le personnage principal dans le "Curé de Village" de Robert Choquette. A son point de vue, ce sont les quatre plus belles années de sa carrière, car il prouva son talent, grâce au texte de Robert Choquette.

Ovila Légaré fut l'un des pionniers de la radio canadienne et également dans le domaine du cinéma puisqu'il fit partie de la distribution du premier film à long métrage tourné dans le Québec.

Aujourd'hui, sa carrière si bien remplie est consacrée par l'interprétation du "Curé de Village" de Québec Productions prochainement à l'affiche. Ce film remporte un grand succès, grâce à l'interprétation d'Ovila Légaré, Paul Guèvremont, Denis Drouin, Lise Roy et Camille Ducharme.

Installations et réparations électriques  
Travail de tous genres en électricité  
Vente de MOTEURS et accessoires électriques  
**ROGER PROULX**  
ENTREPRENEUR ELECTRICIEN  
Rue Ste-Marie,  
Tél.: 265-W MONTMAGNY

## Cinéma Lafontaine

21 et 22 mai:

### Cargaison clandestine

Musique et chansons avec  
Luis MARIANO

23-25-26 et 27 mai:

### Le Curé du Village

Scénario de Robert CHOQUETTE  
interprété par des artistes canadiens:  
Ovila LEGARE, Lise ROY, etc.

24 mai:

La Société des Concerts de  
Montmagny présente

### Marina Svetlova

ballerine, et sa troupe

## EDWIGE FEUILLÈRE



Edwige Feuillère est peut-être la seule en France à entourer sa vie d'une légende dorée, mais ce sont certainement les journalistes qui ont qualifié cette "Dame distinguée" de princesse lointaine et inabordable.

Pour les êtres qui la connaissent bien, elle est simple, naturelle, gentille, affectueuse, fidèle dans ses amitiés. On la croit distante et inaccessible alors qu'elle est seulement sur la défensive devant les inconnus et les fâcheux.

La liberté qu'elle a acquise au prix peut-être de sacrifices qu'il serait inutile d'évoquer, elle entend bien la garder contre toute emprise. Elle vit libre dans son luxueux appartement de l'avenue de la Bourdonnais avec ses livres, ses fauteuils profonds, ses lumières douces, ses boules de verre qui enchantent, ses souvenirs (bien qu'elle prétende ne pas vivre dans le passé). Elle aime marcher dans les rues, longtemps, vêtue d'un tailleur, les cheveux cachés par un foulard, et les yeux sous des lunettes noires.

Edwige Feuillère est une travailleuse et une inquiète: quand elle monte "La Dame aux Camélias" par exemple, elle vérifie tous les détails de la mise en scène, achète elle-même les meubles ou les bibelots qui garniront la scène du théâtre, puis elle arrive exténuée de ces courses folles chez les antiquaires et repète inlassablement avec ses partenaires jusqu'à ce que l'aube pointe. Dans le brouhaha de ses répétitions, il lui arrive d'être harcelée par les journalistes, la radio, les interviews, les quémandeurs d'autographes, les sollicitations diverses et, malgré la fatigue, elle répond...

Sa renommée, sa gloire, son immense talent font d'elle une créa-

### "La rigolade Shirriff"

Les auditeurs du poste CHRC auront une autre occasion de rigoler à leur aise vendredi prochain à 8.00 P.M. en compagnie du maître de cérémonies Denis Drouin, et de ses copains, Roger Baulu, Phil Lauzon, Maurice Gauvin et Roger Turcotte. C'est une demi-heure des plus fantaisistes au cours de laquelle les concurrents ont l'occasion de gagner des prix de très belle valeur en se soumettant aux différentes épreuves humoristiques qui amusent toujours les auditeurs du poste CHRC.

Pour l'écoute: VENDREDI 8.00 P.M.

ture étrangement attirante, mais elle aime détruire l'auréole qui la classe comme une Reine du théâtre et du cinéma. Elle vous dit: "Vous savez, je ne mange pas qu'une salade pour garder ma ligne, c'est une blague!" et elle ajoute qu'elle est gourmande. Car on peut bien jouer tous les soirs Marguerite Gauthier et mourir vers minuit, lorsque le rideau se baisse, on retrouve dans une loge une miraculeuse Dame aux Camélias qui serre des mains, embrasse ceux qui viennent la féliciter, pour les mettre gentiment à la porte... et rester enfin seule avec son habilleuse, regarder la comédienne enlever sa robe de satin et redevenir Mlle Edwige Feuillère sans les larmes, et peut-être avec un peu de joie. Cette joie qui ne vient que du succès et du travail accompli.

### "V'là l'bon vent"

Hector Gratton jouera une autre de ses Danses canadiennes avec l'orchestre de V'là l'bon vent, lundi, le 22 mai, à 9 h. 30 du soir.

Cette émission de Radio-Canada nous fait aussi entendre les Troubadours du Québec qui chanteront trois airs populaires: L'Appétit vient en mangeant, Le curé de notre village et Elle était douce. Le directeur du quatuor, Louis Bédard, a fait des arrangements nouveaux de ces chansons.

### "L'heure du dessert"

CBF vient d'inscrire à son horaire une nouvelle émission qui s'adresse tout particulièrement à son auditoire féminin. C'est L'Heure du Dessert, que l'on entend chaque jour, du lundi au vendredi, de 1 h. 25 à 1 h. 30 de l'après-midi.

C'est une chronique de potins et de renseignements qui a été confiée à Philippe Robert. Il fait alterner l'anecdote amusante avec le conseil utile. Ces propos familiers portent sur le cinéma et ses vedettes, sur les derniers enregistrements des chanteurs populaires, et sur la plupart des sujets qui alimentent d'ordinaire la conversation. Pour les conseils ménagers, Philippe Robert sait se documenter aux meilleures sources et ses auditrices apprennent quelques petits trucs qui facilitent leur tâche.

Cette brève chronique quotidienne ne manquera donc pas de variété. Rappelons qu'on l'entend à CBF, à 1 h. 25 de l'après-midi.

## Le Quatuor Romano et Lucille Dumont à l'Heure des Vedettes

Lucille Dumont, Arthur Romano et son Quatuor de Saxophones, et le ténor Ken McAdam seront les invités de Radio-Canada, à la prochaine Heure des Vedettes, dimanche, le 21 mai, à 8 heures du soir.

Inutile de présenter Lucille Dumont à un auditoire de langue française puisqu'elle a conservé sa très grande popularité parmi les interprètes de la chansonnette, popularité qui lui a déjà mérité le titre de Reine de la radio.

Elle chantera trois airs populaires: Le Vent d'automne, C'est pas banal et Black Magic.

Arthur Romano a pris place par-

### "Illustration"

La musique vous parle tous les vendredis à 9.00 heures P.M. sur les ondes de CHRC. La musique vous raconte une histoire dont les diverses phases sont reliées ensemble par un texte de Gaétan Plante, le talentueux réalisateur de plusieurs attractions inscrites à l'horaire de CHRC. Le narrateur de l'émission "ILLUSTRATION", Jean Boileau donne à chaque conte un brio remarquable et l'auditeur se sent comme attaché aux évolutions parfois imprévues, mais toujours légères et harmonieuses des personnages imaginaires auxquels prête vie la musique.

### Au Collège

CONCOURS D'AVRIL

10ième Année. — Alexandre Coriveau, Benoit Buteau, Emilien Fontaine, Egide Lacroix, Roland Chassé.

9ième Année. — Jacques Marier, Claude Coulombe, Roger Gagnon, J.-Marie Gaudreau, Armand Picard.

8ième Année. — Paul Fournier, Marcel Ouellet, Dan. Maloney, Paul-Henri Gaudreau, Jean-Paul Collin.

7ième Année A. — Raymond PETERS, Armand Giasson, Lewis Walsh, Jean-Louis Cloutier, Aimé Boulet.

7ième Année "B". — Michel Gagné, Léopold Gaudreau, Marcel Côté, Roland Marquis, Albert Ouellet.

6ième Année "A". — Jean-Paul Boivin, Guy Coulombe, Roger Drouin, Jean-Paul Chouinard, Jean-Yves Boulet.

6ième Année "B". — Marcel Berner, Jean-Marie Coulombe, Jean-Noël Proulx, Wilbrod Truchon, Antonio Samson.

### LES CINQ PREMIERS DE CHAQUE CLASSE

5ième Année "A". — Danny Gaudreau, Marcel Morin, Wilfrid Paradis, André Casault, Jerry Jeffry.

5ième Année "B". — Marcel Chouinard, Gilles Boudreau, Jean-Lucien Pelletier, Georges Blanchette, André Shedly.

4ième Année "A". — Jean-Marie Coulombe, Florian Chassé, Roger Fournier, Louis-Raymond Boulanger, Léo Casault.

4ième Année "B". — Jean-Marie Hudon, Gilles Proulx, Lauréat Paradis, Régis Normand, Régean Boulet.

3ième Année. — André Gazé, Jean-Marie Langlois, Guy Marois, J.-Y. Fortin, Renald Cloutier.

2ième Année. — Yves Denault, Georges Masson, Laurain Gagnon, Clément Jacques, André Collin.

mi les meilleurs interprètes canadiens d'instruments à vent. Aux Concerts Symphoniques de Montréal, on lui confie souvent des solos de saxophone ou de cor anglais.

On l'entendra avec l'orchestre dans une Rhapsodie pour Saxophone de Pierre Vellones. Il jouera encore, avec ses trois confrères du Quatuor de Saxophone, le Scherzo a Capriccio de Mendelssohn et un arrangement de Neil Chotem de Piccolo Peto.

Cet ensemble réunit Gerald Danovitch, Nicolas Ayoub et Freddie Nichols, en plus d'Arthur Romano. On peut l'entendre au réseau Français, chaque jeudi soir, à 7 h. 30.

Ken McAdam a participé à de nombreuses émissions de variété. Il chantera une mélodie connue: I Love You; un extrait de La Tosca de Puccini et The Little Irish Girl.

L'orchestre, sous la direction de Neil Chotem, jouera l'ouverture du Secret de Suzanne de Wolf-Ferrari, la Bacchanale de Samson et Dalila de Saint-Saëns et la Polka de l'opéra Schwanda de Weinberger.

### OFFRES EXCEPTIONNELLES

en

## FOURRURE

- Mouton de Perse
- Chat sauvage
- Rat musqué
- Vison
- Caston
- Seal, Etc. . .

## RITA NORMAND

Téléphone: 248

5, rue Frontenac, Montmagny.

## Cinéma Taché

21 et 22 mai:

### Vous ne l'emporterez pas avec vous

(Version française)

Comédie avec Lionel BARRYMORE

23 et 24 mai:

### L'heure du crime

(Version française)

Intrigue policière avec Dick POWELL et Evelyn KEYES

25 mai:

### The Man from Colorado

(en couleurs)

### FOTO-NITE

26 et 27 mai:

### Le Passage du Canyon

(Version française)

Dana ANDREWS et Susan HAYWARD

## RESTONS NOUS-MEMES

Le mot d'ordre de la Société nationale Saint-Jean-Baptiste pour 1950 est qu'il faut redonner au Québec son visage français.

Nos origines sont assez nobles, notre passé est assez beau, pour que nous ayons toutes les raisons de demeurer fidèles à notre histoire.

Nous en avons mieux que le droit, nous en avons le devoir.

Depuis bientôt deux siècles, la nation canadienne-française s'est battue pour la défense de ses libertés de traditions, de vie religieuse et d'action politique.

Cela n'a pas suffi. Nous avons trop toléré. Le temps était venu de remonter à l'attaque.

Depuis quelques années, une belle bataille se livre autour de nos garanties constitutionnelles.

Notre premier assaut est déjà couronné de succès: 'Spencerwood' a cédé au Bois de Coulonge. Nous avons gagné la première manche.

Il faut maintenant refranchiser

nos attraits touristiques. La guerre au snobisme anglophone n'est pas de l'anglophobie. C'est une affaire de bon sens.

L'Européen et l'Américain qui viennent à Québec sont bien déçus; le premier parce qu'il espérait y retrouver une atmosphère toute française; l'autre parce qu'il comptait y éprouver le plaisir d'un peu de misère à se faire comprendre...

Tous ces "camping ground", ces "private baths", ces "hot showers", ces "pea-soup Inns", ces "tourists rooms" qui dégradent nos plus beaux paysages et qui salissent les devantures de nos plus élégants quartiers, sont d'une banalité telle que les touristes désirables, ceux qui ont de l'argent et de la culture, ceux qui ont voyagé en Europe et en Amérique du Sud, sont écœurés de notre manque d'imagination, de notre ignorance psychologique. Ils repartent du Canada en se disant: "Ce n'était pas la peine de traverser la frontière pour retrouver les mêmes imita-

## Les étudiantes remercient

Nous tenons à remercier tous ceux qui ont contribué à notre plaisir, soit en nous fournissant les haut-parleurs et les micros, soit en nous offrant des friandises. Nous voulons aussi exprimer notre gratitude à ceux qui ont eu la générosité d'acheter des "tags" de la semaine étudiante. Merci à ceux qui ont donné des conserves pour aider les camps étudiants de Berthier. Encore une fois, merci à tous.

Nous espérons que la semaine étudiante aura d'excellentes répercussions aussi bien dans le monde que dans la cité étudiante.

tions, la même mise en scène qu'aux Etats-Unis".

Notre intérêt économique nous commanderait de préserver le caractère originel de notre province, de nos villes et de nos campagnes. Mais, il y a plus. Notre satisfaction personnelle, notre fierté française n'exigent-elles pas que nous nous défendions contre toute altération de l'atmosphère où s'est formée notre âme à nous et qui doit alimenter et grandir celle de nos descendants.

Alphonse DESILETS.

## La participation...

(suite de la page 2)

n'existe pas parce que la production est détruite au fur et à mesure).

Comment régler le problème des débouchés en temps de paix? En intéressant les travailleurs à l'entreprise, en les faisant participer aux profits de l'entreprise, en les intéressant à sa gestion: en les intéressant aux bénéfices, ils disposent de plus de pouvoir d'achat et ils sont intéressés à diminuer les coûts de production, éliminer les pertes de temps, le gaspillage du matériel, de sorte que tout le monde peut profiter de la réduction des prix.

### Au-delà du salariat

Comme le disent nos Evêques dans leur lettre collective sur le problème ouvrier: "des réformes de structures cherchent à intéresser de plus en plus les travailleurs à la vie même de l'entreprise, de façon que tous ceux qui y participent, chefs d'entreprise comme ouvriers réalisent leur "communauté d'activités et d'intérêts" par une forme d'association qui les unira plus effectivement que la formule actuelle du salariat."

(Extrait du journal: "Le Front Ouvrier")

Par: Ls.-Ph. CARON, propagandiste.

## CONSTRUCTEURS



Nous avons en vente des portes en B. C. Fir de toutes les grandeurs, panneaux de veneer, laine minérale de 2" et 3" d'épaisseur.

Gérard Collin, Inc.

MONTMAGNY, P.Q. Tél.: 399

## CARTES PROFESSIONNELLES

### Boulangier, Fortier & Rondeau, C. A.

COMPTABLES AGRÉÉS — SYNDICS LICENCIÉS  
Maurice BOULANGER, B.A., C.A., Syndic Licencié.  
Guy FORTIER, B.A., L.S.C., C.A. — Réal RONDEAU, B.A., C.A.  
Paul-R. THIVIERGE, C.A. — Antoine CHABOT, L.S.C., C.A.  
Jacques-E. FORTIER, B.A., L.S.C., C.A. — Pierre FORTIER, B.A., L.S.C., C.A.

71, rue St-Pierre, Québec. Tél.: 2-4079

Téléphone: 72

### Paré & Daveluy

AVOCATS

Rue St-Jean-Baptiste, MONTMAGNY

(Edifice Quebec Power)

Téléphone: 194

### Jos. Marineau

B.A., L.L.L.

AVOCAT

31, rue du Dépôt, MONTMAGNY

Heures de bureau:

de 9 h. a.m. à 9 h. p.m.

### Emmanuel Gobeil

O. D.

DOCTEUR EN OPTOMÉTRIE

Spécialités: Examen de la vue; analyse visuelle; orthoptique.

Rue St-Jean-Baptiste, MONTMAGNY

Tél.: 2-1531 - 2-1532 Rés.: 7-1912

### Geo. René Fournier

C. R.

AVOCAT

37, rue de la Couronne, QUÉBEC

Bureau à MONTMAGNY le SAMEDI  
3, rue de la Fabrique

Téléphone: 2-6039

### Dr Paul Bigué

Ex-élève des hôpitaux de Montréal et New-York  
Spécialité: Maladies des YEUX, OREILLES, NEZ, GORGE.

449, 3ième Avenue, QUÉBEC

### Fernand Sirois

COMPTABLE PUBLIC Enr.

76, rue Saint-Pierre, QUÉBEC.

Téléphone: 2-3818

### Hon. ANTOINE RIVARD, c. r.

DÉPUTÉ DE MONTMAGNY

51, rue DESJARDINS,

QUÉBEC

### POUR VOS ASSURANCES

FEU - VIE - AUTO - VOL - ACCIDENTS - MALADIE - RESPONSABILITÉ  
Etc. - Etc. - Etc. — CONSULTEZ

### PHILIPPE ROY

COURTIER D'ASSURANCE AGRÉÉ

78, rue SAINT-JEAN-BAPTISTE,

MONTMAGNY

Tél. Bureau: 92 — Tél. Rés.: 240

### La Caisse Populaire de St-Thomas de Montmagny

Consultez un de ces officiers:

Joseph Boulangier  
Léopold Côté  
Joseph Marineau  
Damase Beaudoin  
Ernest Ringuet

Philippe Casault  
Omer Gaudreau  
Joseph Côté  
Lauréat Boulangier  
Louis Blanchet

Aurèle Marois  
Fortunat-G. Fournier  
J.-A. Veilleux  
Odilon de la Durantaye

Gonzague Bélanger, sec.-gérant, 64, rue de la Gare

Téléphone: 73

### HEBERT & BELANGER

NOTAIRES

64, rue DU DÉPÔT,

MONTMAGNY

### ASSURANCES

• FEU • VIE  
• VOL • ACCIDENTS  
• AUTO • MALADIE

COURTIER

Tél.: 205 — Rés.: 163

### Paul-E. Taschereau

• RESPONSABILITÉ, Etc.

Rue du Dépôt, MONTMAGNY

Téléphone: 313

### Odilon

### de la Durantaye

COMPTABLE PUBLIC, Enr.

11, St-Pierre, MONTMAGNY

Avec les compliments de

### E. BERNATCHEZ, O. D.

OPTOMÉTRISTE

Examen de la vue

Rue St-Jean-Baptiste

Édifice Banque Provinciale

MONTMAGNY, P.Q.



L'essayer c'est l'adopter

La bière BOSWELL-en vente partout

# Dans Montmagny et le District

## JUGEMENT EN FAVEUR DU SYNDICAT

L'hon. juge Wilfrid Girouard, de la Cour Supérieure, a rendu jugement dans une cause importante qui intéresse spécialement le Syn-

### La fête des mères au Richelieu

(suite de la page 1)

le curé Albert Painchaud, Mme Sam Marcotte, présidente de la Ligue Catholique Féminine, Mme Hervé Gauvin, M. le Dr Emile Beaulieu et M. Alphonse Désilets.

Au cours du dîner, le président remit à la présidente de la Ligue Catholique Féminine de Montmagny, un chèque pour venir en aide à quelques enfants de familles pauvres de la ville et leur permettre de se vêtir convenablement pour la prochaine cérémonie de confirmation.

Une conférence éclair fut prononcée par M. Pierre-Paul Blais, de notre journal. De brèves allocutions furent aussi prononcées par le Dr Emile Beaulieu, président du club des Habitants et par M. Alphonse Désilets. Me Alexandre Chouinard présenta le conférencier à l'auditoire et fit un bel éloge de Mgr Tessier comme homme d'action, comme patriote et comme artiste.

A l'issue du dîner, les convives se transportèrent dans une salle voisine où furent présentés trois films réalisés par Mgr Tessier et commentés par lui-même. La représentation avait pour thème général: Le beau visage du Québec. Après avoir exploré les ressources en paysages de la nature québécoise, le conférencier dirige ensuite la pensée des auditeurs sur un autre visage du pays non moins agréable que le premier, le visage de la canadienne-française. Il s'attache surtout à dépeindre le visage moral de nos mères et explique comment les jeunes filles d'aujourd'hui se préparent activement au rôle qui les attend.

Une bande sonore montre les méthodes d'enseignement adoptées dans les écoles ménagères du Québec pour préparer les jeunes canadiennes-françaises à tous les travaux domestiques auxquels elles pourront s'adonner pour devenir des "femmes dépareillées", selon l'expression de Mgr Tessier.

La formation donnée, commente le conférencier, ne se limite pas au seul domaine immédiatement pratique, on se préoccupe aussi de la formation artistique et morale de la future mère de famille. Car les connaissances de cette dernière doivent être très étendues pour lui permettre de former pleinement les jeunes intelligences qui lui sont confiées. L'oeuvre est de telle importance, termine le conférencier qu'il faut mettre en oeuvre toutes les facultés et les exploiter à leur maximum.

Le Dr Emmanuel Gobeil remercia Mgr Tessier et prononça un éloge de la mère de famille chrétienne.

dicat national catholique du Textile de Montmagny. Il casse et annule le bref de prohibition émis à la demande de la compagnie M.-E. Binz, qui contestait la juridiction d'un tribunal d'arbitrage présidé par l'hon. juge Achille Pettigrew et comprenant en outre Me Wilfrid Desjardins, C.R., pour la partie patronale et Me Marius Bergeron pour la partie syndicale.

Ce tribunal avait été institué par le ministère du Travail pour trancher un conflit survenu entre le syndicat et la compagnie par suite de la réduction des heures de travail.

Pour contester la juridiction du tribunal d'arbitrage, la compagnie alléguait entre autres choses qu'elle avait dû réduire les heures de travail de ses employés à cause de la diminution de la production, que le conflit survenu ne se rapportait pas à l'exécution ou à la non-exécution d'une stipulation du contrat collectif, mais plutôt à l'existence ou à la non-existence d'une obligation, qu'il ne s'agissait pas là d'un différend ouvrier au sens de la loi, etc.

L'hon. Wilfrid Girouard note que la convention collective contient une stipulation au sujet des heures de travail et une autre par laquelle les parties s'engagent à soumettre à l'arbitrage tout différend qui n'aurait pas été réglé. La compagnie ayant diminué les heures de travail de certains employés à cause d'une baisse des commandes reçues, il y eut pourparlers, nomination d'un conciliateur et finalement institution d'un tribunal d'arbitrage. La requérante consentit à nommer son arbitre. Elle savait alors que la question en litige concernait la réduction des heures de travail.

Un différend peut porter sur l'exécution ou la non-exécution d'une stipulation du contrat. Par ailleurs, l'exécution ou la non-exécution d'une convention écrite obligent nécessairement le tribunal d'arbitrage à interpréter cette convention. Le conseil d'arbitrage avait donc juridiction pour entendre et décider du litige survenu entre le syndicat et la compagnie. C'est pourquoi le bref est cassé et la requête de la compagnie renvoyée avec dépens.

## Referendum...

(suite de la page 1)

pour le semestre du 15 mai 1950 sont estimés à \$14,759.00 et que, compte tenu de l'évaluation actuelle et des dépenses qui disparaîtraient, le coût de l'amortissement de cet emprunt représenterait un surplus de taxes d'environ \$11,000.00 par année. Notons que l'amortissement total s'élève annuellement à \$26,000.00 pour une période de 30 ans.

## Saint-Denis

### Soirée Lacordaire

Dimanche dernier eut lieu une réunion Lacordaire. A cette occasion plusieurs reçurent leur bouton et d'autres changèrent de décoration. MM. Paul Chamberland, président régional et Gilbert Dubé, de Rivières-Ouelle, étaient présents. Le mot de la fin fut donné par M. l'abbé Z. Raymond, aumônier.

### Nos amateurs

Pour la première fois, le poste CHGB est venu le 28 avril présenter le Club des Amateurs dans notre paroisse pour connaître les talents de nos jeunes. La première fut Mlle Dorothée Dionne.

### Va-et-vient

M. Magloire Dionne et Mlle Dorothée Dionne étaient de passage à St-Paul dimanche dernier.

M. Charles-Eugène Dionne était de passage à la Rivière-du-Loup la semaine dernière.

M. Lucien Paradis, de Montréal, en visite chez des parents.

### La Chronique Colombienne

## Unité Sanitaire de Montmagny

SEMAINE DU 22 MAI 1950

### Principales activités:

Lundi 22 mai — SAINTE-LUCIE: Clinique de B. C. C.

Mardi 23 mai — BERTHIER: 2 heures à 3 heures: Clinique de bébés au village. SAINT-PAUL: Clinique dentaire.

Mercredi 24 mai — SAINTE-LUCIE: Clinique de B. C. C.

Jeudi 25 mai — MONTMAGNY: 2 hrs à 4 hrs: Clinique de bébés.

Vendredi 26 mai — SAINT-FABIEN: Clinique de B. C. C.

STE-APOLLINE: Clinique dentaire.

Dr A. DUMAS, M. H.

## Semaine Scoute

La troupe scout de Montmagny organise pour la semaine du 21 au 28 mai une série d'activités destinée à mieux faire connaître son oeuvre et le travail de formation qu'elle accomplit auprès des jeunes. Fondée en mai 1945, la troupe de Montmagny, dont le chef est M. Raymond Fourmer compte maintenant cinq ans d'existence. Voici le programme des manifestations de la semaine scout:

Dimanche, 21 mai, à 8.30 A.M.

Messe à la J.O.C.

par M. l'Aumônier

À 2.00 P.M.: Parade

scout & fanfare

Lundi et mardi 22 et 23

Collecte à domicile

Mercredi 24 mai

Feu de Camp à 8.30

Cours du Collège

Thème: Dollard

Vendredi 26 mai

7.15 Heure Sainte suivie d'un

Jeu de Ville.

Les scouts sont priés d'assister à la messe tous les matins de la semaine.

Le public est invité à venir visiter le local scout le lundi, mardi et jeudi soir.

## St-Cyrille

Récemment est décédé M. Georges Lord, époux de feu Alexandrine Cloutier, âgé de 85 ans. Le service eut lieu en l'église paroissiale. Lui survivent ses fils: M. l'abbé Stanislas Lord, curé de Lac Noir, Adolphe, Daniel, ses filles Mmes Charles Laurendeau (Régina), Joseph Bélanger (Julia), de St-Valier, Gabriel Moreau (Blanche), de L'Islet, Adélarde Guimont (Corinne) de St-Cyrille. Lui survit aussi un frère, M. Gustave Lord, de Ste-Perpétue. Il laisse aussi plusieurs belles-filles, gendres et belles-soeurs.

Est aussi décédé M. Napoléon Bernier, époux de fene dame Caroline Caron, inhumé dans notre paroisse à l'âge de 79 ans. Il laisse son beau-frère M. Joseph Caron et plusieurs neveux et nièces.

A ces familles éprouvées, notre journal offre ses plus sincères sympathies.

## Club Richelieu-Montmagny

Le Dr Emmanuel Gobeil, optométriste, de Montmagny, conférencier annuel à la Faculté d'optométrie de l'Université de Montréal, sera le conférencier invité au déjeuner-causerie du Richelieu-Montmagny, samedi, le 20 mai, à midi et quart, au Restaurant Taché. Le docteur Gobeil de retour d'un voyage en Europe, au cours duquel il a représenté, au Congrès International de Berne, la Faculté d'Optométrie de l'Université de Montréal, fera part aux membres du Club de quelques-unes de ses impressions de voyage.

Les docteurs André Dorion et Jacques DeSerres, optométristes distingués de la cité de Québec, seront à cette occasion les invités du Club. Le docteur Dorion présentera son confrère Gobeil.

## Saint-Pierre

### Naissance

M. et Mme François Leblanc (Corinne Létourneau), font part de la naissance d'un fils baptisé sous les prénoms de Joseph-Alphonse-Jean-Claude. Parrain et marraine: M. et Mme Alphonse Leblanc, grands-parents de l'enfant; portesse: Mlle Marguerite Leblanc, tante de l'enfant.

### Va-et-vient

Mme Eugène Létourneau et son fils Ferdinand viennent de nous quitter pour aller demeurer à St-Jean Port-Joli.

Mme Henri Marceau, M. Jos.-E. Poirier, M. Jos.-E. Picard, de Montbrun, Abitibi, étaient en visite chez Mme Alfred Doyer.

Mlles Rolande et Mariette Bernier, de Montréal, sont les invitées de leur mère, Mme Jos.-T. Bernier.

### Départ

Mlle Andrée Létourneau est partie pour une promenade à Montréal, l'invitée de quelques amies.

## Kamouraska

### VA-ET-VIENT:

Mme Michel Pelletier est en promenade à Québec.

Mme Alphonse Pelletier, de Rivière-du-Loup, a passé quelque temps chez sa fille, Mme Polydore Paradis.

M. et Mme Jos. Morneau étaient de passage à St-Alexandre ces jours derniers.

Mlle Simone Van Houtte, de Québec, était de passage chez M. J.-B. Paradis.

M. Roméo Dufour, de l'île aux Coudres a rendu visite à M. Luc Langelier.

M. Robert Després, de Québec, était dans sa famille récemment, ainsi que MM. Fernand et Léopold.

# OUVERTE



## VOUTE A FOURRURES

ultra moderne

de

## LEON MICHAUD

Faites vos réservations immédiatement  
Attention spéciale aux envois de l'extérieur

Téléphonez à 359. — Ecrivez à Léon Michaud, Montmagny.

# La Farine Robin Hood

Moulue de Blé Lavé